

LE SPORT

Une seule erreur coule les Expos

♦ Brian Holman n'a commis qu'une seule erreur et Paul O'Neill en a profité pour claquer son 10^e circuit de la saison et guider les Reds de Cincinnati à une victoire de 3-1 contre les Expos devant 28,045 spectateurs au Stade olympique. Les Reds et les Expos ont donc partagé leur série de quatre matches.

Pages S-2 et S-3

L'ÉCONOMIE

Le rapport Gobeil, deux ans après

♦ Les propositions les plus spectaculaires et les plus controversées du rapport Gobeil, portant sur les structures de l'État, ont été ignorées par le gouvernement Bourassa. Deux ans après la publication de ce rapport on constate que le groupe de travail composé d'hommes d'affaires n'a réalisé que partiellement son mandat.

Page A-7

L'AUTOMOBILE



Le Soleil, Jacques Deschênes

Des petites voitures de qualité

♦ Le CAA-Québec a fait l'essai de trois modèles de sous-compactes pour LE SOLEIL, soit une Colt, une Civic et une Tracer. Ces voitures offrent souvent des caractéristiques équivalentes et présentent toutes des qualités routières relativement similaires.

Cahier C

LE SOMMAIRE

- Annonces classées..... C-6 à C-12
- Arts..... B-5 à B-7
- Automobile..... Cahier C
- Bridge..... C-10
- Crayons de soleil S-16
- Décès..... C-13
- Économie..... A-6 et A-7
- Éditorial..... B-4
- Feuilleton..... C-8
- Horoscope..... C-10
- Monde..... A-4
- Mots croisés..... C-9
- Mot mystère..... C-9
- Où aller à Québec B-6
- Patron..... C-12

LA MÉTÉO



Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 24 à 26. Demain: nuageux avec éclaircies et averses dispersées.

Détails, page C-6



La richesse musicale africaine, avec entre autres Doudou N'Diaye Rose (photo), doit être retenue comme l'un des temps forts du 21^e Festival d'été de Québec.

35,000 personnes chantent avec Rivard

Un festival réussi au plan artistique

♦ Bien sûr, la récolte artistique du 21^e Festival d'été international de Québec a été moins riche que celle de l'année faste du 20^e anniversaire.

par Louis TANGUAY

Surtout qu'un très gros morceau, le spectacle de Johnny Clegg, a été amputé par l'orage de dimanche der-



nier. Mais on peut dire que, avec le budget disponible, la programmation a été d'un intérêt presque sans faille.

La restriction tient en regard de l'attente disproportionnée créée autour de certains artistes étrangers comme le

Lire A-2, FESTIVAL...

Autres textes, page B-7

UN BEL ÉTÉ AU SOLEIL

Le camping répond à un besoin d'évasion

♦ Le camping représente pour beaucoup de gens un moyen fort plaisant de goûter à la campagne, tout en conservant sa maison en ville, son travail. L'été venu, plusieurs citadins, désireux de retrouver un certain équilibre moral et physique, optent pour un mode de vie qui les rapproche de la nature, de leur famille, de leurs voisins et qui, souvent, les forcent à trouver en eux l'essence même de ce qui constitue la vie, le bonheur, l'harmonie. Notre journaliste Michelle Laferrière a rencontré deux familles de campeurs, de vrais amoureux de la nature.

Page B-1



Lucien Patry et Jeannette Leblanc, deux retraités, sont de « vieux » habitués du camping de Beaumont. Leur coquette roulotte entourée de fleurs surplombe le fleuve.

L'accord du lac Meech et le bilinguisme

Robert Bourassa ne partage pas le pessimisme de Jacques Parizeau

♦ (PC) - Ce n'est pas un Canada bilingue que l'Entente du lac Meech et la loi C-72 langues officielles préfigurent ou inaugurent, mais un fédéralisme asymétrique.

Voilà ce que soutient le premier ministre du Québec, dans un autre volet de son entretien avec Le Devoir.

Invité à commenter les critiques de M. Jacques Parizeau, se-

lon lequel la loi C-72 ramène le Québec à l'objectif du bilinguisme intégral, M. Robert Bourassa rétorque qu'il n'y est pas question d'un Canada bilingue, mais d'un pays biculturel. Et cela ne vient pas en contradiction avec un Québec francophone plus fort et plus dynamique, dit-il.

Une des principales caractéristiques de ce pays, explique le chef du gouvernement, ce sont ses

deux grandes cultures, ce qui suppose un Québec francophone fort. Plus le Québec francophone est fort, plus la francophonie canadienne le sera, estime-t-il, car elle repose sur la force du Québec, foyer de la francophonie.

La loi C-72 rajeunit et actualise celle de 1968 sur les langues officielles au Canada; elle protège les droits du Québec, n'empiète pas sur sa langue et sa culture, tout en

donnant plus de vigueur à la francophonie canadienne. Selon M. Bourassa, le Parti québécois est incohérent: un jour, il nous reproche de ne pas assez appuyer les francophones hors Québec; un autre jour, il dénonce une loi qui vise précisément à renforcer les minorités francophones, sans affaiblir le Québec.

Lire A-2, BOURASSA...



Dukakis ne tolérera pas qu'on défie son autorité

♦ Arrivé, hier, à Atlanta, en Georgie, pour la convention démocrate qui doit le confirmer mercredi comme candidat à la présidence, Michael Dukakis a promis de rechercher l'unité, mais en soulignant que c'est lui-même, et non pas le rév. Jesse Jackson, qui doit être aux commandes. Le gouverneur du Massachusetts a déclaré qu'il ne tolérerait aucun défi à son autorité. M. Jesse Jackson avait de nouveau entretenu le doute hier quant à son attitude durant la convention, notamment sur l'éventualité qu'il se porte candidat à la vice-présidence.

Page A-4



« Vous ne pouvez avoir deux quarts-arrières », a déclaré hier Michael Dukakis. Chaque équipe a un quart-arrière. C'est le candidat désigné.

L'assurance-chômage, une « industrie » qui vient aider à combler les temps morts

— 3 —

♦ Habités à cohabiter, à se débrouiller (forcément sur une île qui fait 224 kilomètres de long par 6 à 64 kilomètres de large ou 567 000 hectares), les 127,000 habitants de l'Île-du-Prince-Édouard ont développé une « industrie » tout à fait particulière pour combler les temps morts, quand les touristes sont repartis, qu'il n'y a plus de pommes de terre à récolter ou que la saison de pêche est terminée.

par Jacques DALLAIRE

Au printemps, au cours de l'été ou plus tard à l'automne, si l'on est occupé en mer, en usine ou aux champs, c'est pour participer à la course aux « stamps », comme on dit au pays des mille lupins et d'Anne of Green Gables.

Les « stamps », ce sont les prestations d'assurance-chômage. Il suffit d'avoir travaillé au moins 10 semaines. Comme les industries sont souvent très familiales, notamment dans le domaine des pêches, tous les membres d'une

même famille peuvent avoir droit aux « stamps ». Ça rend l'hiver plus confortable et moins pénible.



L'entretien d'Ottawa
« De toute façon, explique M. Gerald Arseneault, directeur administratif de l'Association des producteurs de moules cultivées de l'Île, que voudriez-vous que ces gens-là fassent. C'est vrai que ça

peut paraître payant des « stamps » pour toute la famille, poursuit-il dans son accent typiquement acadien, mais sans cela, ce serait le bien-être social. Comme tout le monde ne peut travailler sur les chantiers de construction ou voir à l'entretien des routes, il faut bien procéder autrement. »

Alors, on s'en remet à « l'entretien d'Ottawa », ce qui explique peut-être que les deux ministres rencontrés lors de notre récente visite à l'Île, MM. Johnny Ross Young, des Pêches et Léonce Bernard, de l'Industrie, aient préféré tourner rapidement la page sur l'histoire des moules toxiques, sans jeter trop de pierres dans le vaste jardin fédéral.

« Concernant les moules, commentait d'ailleurs simplement M. Bernard lors d'un déjeuner, ça va prendre un an avant de regagner le marché. Nous sommes en train de penser à des moyens de transformer la moule, pour éviter d'être trop dépendant à l'avenir. Jusqu'à maintenant, nous en avions toujours assez pour re-

Lire A-2, MOULES...



Pour M. Gerald Arseneault, directeur administratif de l'Association des producteurs de moules cultivées de l'Île, les pêcheurs n'ont pas le choix, c'est l'assurance-chômage ou le bien-être social.

SUITE de la première page

FESTIVAL...

groupe américain Libana, la chanteuse guyanaise Sylviane Cédia et la troupe ivoirienne d'Aïcha Koné.

Pour le volet africain, heureusement, Touré Kunda a ramené le niveau de qualité à ce qu'il avait été en début de festival, avec Salif Keita, les Musiciens du Nil et Doudou N'Diaye Rose.

Temps forts

Après un démarrage sous le signe de l'énergie, cette richesse musicale africaine doit être retenue comme l'un des temps forts de l'édition qui s'est terminée hier avec le triomphe de Michel Rivard devant une foule en délire de plus de 35,000 personnes.

Avant les deux spectacles de la soirée de clôture, on pouvait aussi isoler comme points marquants la performance surprenante du français Jacques Haurigné (qu'il fallait cependant ne pas manquer à la première chance, le midi), et le spectacle unique de Carmel, une britannique qui méritait bien qu'on supporte une douche pour l'entendre.

Le retour de Sapho a révélé cette chanteuse d'origine marocaine encore plus en possession de ses moyens qu'il y a quatre ans.

Chez les artistes québécois, les grands gagnants de cette opération auront sans doute été Pierre Flynn et Johanne Blouin, mais il faut aussi souligner le beau succès d'André Gagnon et de Lorraine Desmarais et le triomphe de Daniel Lavoie.

L'implantation d'une grande scène à Place d'Youville plutôt qu'à l'Hôtel de ville s'est révélée une excellente idée, non seulement pour les grands spectacles de soirée, mais aussi pour servir (en journée de fin de semaine) de premier point de contact les festivaliers et des artistes comme Pascal Charpentier de Belgique. Avant-hier, c'est le groupe québécois Contrevent qui bénéficiait d'un accueil chaleureux de la part du public qui restait sur place, malgré une bruine tenace.

On semble par ailleurs s'être aperçu au festival, qu'il n'était pas nécessaire pour autant de laisser tomber l'animation de la rue St-Jean en soirée.

Par contre, au chapitre des arts de la rue, et des spectacles pour jeunes publics, l'acquisition d'une scène bien entourée à l'Hôtel de ville apparaît comme un acquis valable.

Une autre initiative intéressante a été la présentation à l'heure du midi, au Pigeonnier, des artistes participant à «l'événement chanson».

Une meilleure synchronisation des apparitions de midi et de 23h00, avec par exemple une journée et demi d'intervalle, est cependant à souhaiter pour donner plus de visibilité aux jeunes artistes.

La grande question qui se posait à la veille de ce festival a obtenu une réponse positive, bien qu'inégale. Oui, les amateurs de musique classique étaient prêts à payer un droit d'entrée pour un retour à la Cour du Séminaire de Québec.

Pour cette série de concerts, cependant, n'y aurait-il pas eu lieu de vendre des abonnements avant la mise en vente des billets individuels? Pour éviter que des centaines de personnes soient désempoignées de ne pas pouvoir entrer au gala avec Louis Lortie et pour éviter aussi qu'un ensemble comme le Quatuor Wilanowski ne se retrouve devant seulement 250 auditeurs. ●

MOULES...

pondre à la demande, mais il nous faut songer à d'autres débouchés.»

Plusieurs projets

En attendant la concrétisation du projet de tunnel, le «traversier fixe» comme l'appelle M. Bernard, devant relier Cap-Tourmentin au Nouveau-Brunswick et Borden à l'Île, la minuscule province entend développer ses ressources naturelles, sans trop emprunter aux technologies nouvelles.

La relance de l'industrie des moules, quoique celle-ci joue un rôle important, fait partie d'un certain nombre de projets caressés par le gouvernement Joe Giltz: le développement du tourisme en misant notamment sur la pureté de l'environnement de l'Île, la transformation encore plus poussée de la pomme de terre, l'aquaculture et la quête de nouveaux marchés au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie afin d'exporter davantage les produits de la mer.

Dans ce contexte, on préfère donc dans les milieux politiques de l'Île parler de coopération avec le fédéral. Le dernier rapport annuel du ministère des Pêches présenté par M. Young souligne d'ailleurs cette étroite collaboration avec Pêches et Océans Canada lors du fâcheux épisode des moules toxiques, ce qui a permis, y lit-on, d'identifier le problème et prendre les mesures adéquates pour faire en sorte que les produits retrouvent leur place sur le marché.

Ce travail main dans la main devait se poursuivre tout au long de l'année 1988, le ministre se disant convaincu que l'industrie des moules allait vite se remettre et même prendre de l'expansion, tout comme les consommateurs ne bouderaient plus les réputées huîtres de Malpeque. Dans les deux cas, la preuve reste encore à faire! ●

Demain: Ces moules qui ne sont pas malades!

BOURASSA...

Quant à l'Entente du lac Meech, elle prévoit que le Québec doit protéger et promouvoir sa spécificité, son caractère distinct. Il est clair qu'elle donne au gouvernement une responsabilité particulière envers la francophonie québécoise et canadienne.

C'est ce que M. Bourassa appelle pour la première fois, sauf erreur du fédéralisme asymétrique, issu de la reconnaissance du Québec comme société distincte. Ce qui permet au Québec, par exemple, d'aider les minorités francophones à travers le pays, dans le respect des compétences provinciales.

En dépit des réticences du Manitoba et, surtout, de la résistance du Nouveau-Brunswick, M. Bourassa reste convaincu que l'Entente du lac Meech est dans le sac. Il estime qu'aucune de ces deux provinces n'osera porter l'odieuse d'en empêcher la mise en oeuvre avant le délai prévu, soit en juin 1989 au plus tard.

Quant à lui, il se réjouit de ce que, un an après l'entente historique, les neuf premiers ministres encore en poste l'aient fait accepter par leur législature respective. Dans les deux autres provinces qui représentent moins de 10 de la population canadienne, note-t-il, il y a eu changement de gouvernement et, donc, de premier ministre.

Ce n'est pas le Pérou, reconnaît M. Bourassa, mais l'entente satisfait les conditions essentielles du Québec, pour un avenir prévisible, c'est un grand gain, dans une perspective fédéraliste et réaliste de fin du XXe siècle. Ca consolide la place et le rôle du Québec.

Son optimisme se fonde sur le fait que, après un an, personne n'a pu relever une faille majeure dans l'accord des 11 et que, par ailleurs, la volonté politique du Canada anglais est toujours là pour que le Québec joue son rôle au sein de la fédération. À preuve, en dépit d'autres priorités, la Colombie-Britannique, l'Ontario et Terre-Neuve ont fait adopter l'entente par leurs députés, à l'unanimité des partis, presque des députés.

M. Bourassa dit que huit provinces ont déjà respecté la parole donnée au Québec, en plus d'Ottawa. Il est convaincu que les deux autres en feront autant, en temps opportun. Il est convaincu en particulier que M. Frank McKenna, du Nouveau-Brunswick, saura se rallier, surtout dans l'hypothèse d'une deuxième ronde, et que le Manitoba en fera autant, même si le gouvernement conservateur y est minoritaire.

C'est acquis à toutes fins utiles, confie M. Bourassa, sans excès d'optimisme.

Entre-temps, les dispositions prévues à l'entente font l'objet de discussions. C'est le cas pour l'immigration, qui accorde des pouvoirs accrus au Québec. C'est le cas pour les nominations au sénat, les provinces pouvant faire des recommandations.

Deux heures d'attente à Lacolle

Les Québécois envahissent les États, peu importe le temps!

♦ MONTREAL (PC) - « U.S. Border. Stop 900 ft. »

Suspendue au-dessus de l'autoroute 15, cette pancarte narguait les automobilistes. Hier, 900 pieds, cela signifiait deux heures d'attente...

Le convoi de voitures, qui s'allongeait sur plus d'un kilomètre devant le poste frontalier de Lacolle, avançait avec la lenteur des limaces.

Rarement, un dimanche de juillet, avait-il connu un achalandage aussi intense, aux dires du directeur Vern Brooks.

« On ne s'attendait pas à ça. Normalement, il y a plus de monde le samedi que le dimanche. Et en plus, il ne fait pas très beau aujourd'hui, a-t-il noté.

Pourtant, plus de 10,000 automobiles se sont présentées, hier, au poste de Lacolle pour entrer aux États-Unis. Deux mille de plus que la veille, malgré la pluie.

Au cours du week-end, le premier des vacances de la construction, 27,000 véhicules ont franchi la frontière américaine.

À peine plus, cependant, que du côté de la frontière canadienne. Quelque 8,000 automobilistes ont en effet fait la queue, hier, pour rentrer au pays. Des Québécois pour la plupart, mais aussi des Américains.

Des deux côtés, américain com-



10,000 véhicules ont fait la queue pendant deux heures, pour entrer aux États-Unis...sous la pluie. PC

me du nôtre, on s'entend pour dire qu'il y a une augmentation du trafic de près de 25 pour 100 cette année par rapport à l'an dernier.

M. Daniel Paquette, surintendant du poste frontalier de Lacolle, explique que cet accroissement est attribuable en grande partie à la remontée du dollar canadien.

« À la même période l'an dernier, le dollar américain valait à peu près \$1,40 canadien. Il vaut \$1,21 cette année », a-t-il indiqué.

« Si j'avais su... »

Accompagné de sa femme et de ses deux enfants, Serge Plamondon

admet pour sa part que la valeur de notre dollar l'a incité à prendre ses vacances aux États-Unis.

Avant de franchir les douanes et après avoir patienté en ligne pendant une bonne heure, il a fait une halte au poste d'Immigration Canada pour déclarer son appareil photo et ses jumelles.

André Sincery a lui aussi opté pour un séjour aux États après avoir été plusieurs années sans y mettre les pieds.

« Dans mon cas, ce n'est pas à cause du dollar. C'est plutôt parce qu'on m'a invité, a-t-il souligné. Je

vais à Atlantic City. »

Mais dans le tas d'automobilistes qui faisaient la file, il s'en trouvait aussi pour aller faire un tout petit tour aux États-Unis. Un petit tour d'une journée.

Ceux-là encore plus que les autres ne s'attendaient pas à perdre deux heures à la frontière.

« Un coup qu'on est pris dans le trafic, on n'a plus bien le choix », a lancé sur un ton découragé une automobiliste qui faisait l'aller-retour.

« Si j'avais su... », a dit M. Ali Raad. Je ne sais pas ce que j'aurais fait, mais je ne serais pas venu. ●

Trois-Rivières

Le directeur de police saura, ce soir, s'il sera suspendu

♦ TROIS-RIVIÈRES (PC) - C'est ce soir que le conseil municipal de Trois-Rivières décidera s'il suspendra ou non sans solde le directeur de son service de police, **Gérald Cholette, pour un jour, en guise de mesure disciplinaire pour avoir enfreint une directive interdisant aux cadres de la ville de faire des commentaires publics sans y avoir été autorisés préalablement.**

Le directeur Cholette avait commenté pour le quotidien *Le Nouvelliste* la sortie du conseiller municipal Roger Bellemare qui lui reprochait publiquement de n'avoir toujours pas mis fin aux réunions religieuses hebdomadaires dans son bureau, comme il le lui avait été déjà demandé.

C'est là que les choses se sont corsées. Non seulement le directeur de police a-t-il répliqué publiquement, lui aussi, à la critique, mais il a expliqué qu'il n'avait pas pris le premier avertissement au sérieux parce qu'il était resté sous l'impression que ce n'était pas un ordre du conseil municipal, mais un commentaire informel émis par le conseiller Bellemare autour d'un verre de bière après une réunion du conseil.

Plusieurs conseillers ont été choqués de ces propos reprochant au directeur Cholette d'avoir laissé sous-entendre des choses qui jettent le discrédit sur l'ensemble du conseil. De son côté, le conseiller Bellemare devait servir personnellement une mise en demeure au directeur, l'enjoignant de se rétracter.

Les élus n'ont par la suite ni rencontré M. Cholette, ni attendu le retour de vacances du directeur général municipal pour tirer l'affaire au clair. Neuf conseillers sur 12 ont prononcé le verdict de suspension et le maire Gilles Beaudoin, trouvant la réprimande trop sévère et trop lourde de conséquences, a utilisé son droit de veto pour retarder l'application de la résolution. De la part du directeur Cholette, aucune rétractation publique n'est en vue.

Beaucoup de publicité

Depuis lors, le conseil municipal a essuyé sa part de critiques. Le public comprenant plutôt qu'on punissait M. Cholette pour ses dévotions hebdomadaires, s'en est pris aux élus au moyen de nombreuses lettres ouvertes dans le quotidien trifluvien.

Toute cette affaire, qui relève pour le moins de l'inusité, a attiré l'attention de tout le Québec sur Trois-Rivières comme le craignait d'ailleurs le maire Beaudoin.

À Trois-Rivières, depuis la fameuse enquête de la Commission de police du Québec, en 1982, on n'a plus guère envie de faire les manchettes provinciales pour des histoires de police. Par exemple, ironisant, un journaliste de Radio-Canada devait présenter récemment le débat à ses auditeurs en disant que le conseil de ville de Trois-Rivières, après s'être attaqué au vice qui sévissait dans la police, s'en prend maintenant à la vertu...

Toujours est-il qu'à moins d'un

revirement de dernière heure, au moins trois conseillers municipaux vont voter contre la suspension: Christiane Thibodeau, Henri-Paul Jobin et Léo Thibreau. Le conseiller Yvan Leclerc est contre la suspen-

sion, mais il devrait être absent, ce soir, parce qu'en voyage. Si la tendance se maintient, le vote pourrait être de neuf conseillers en faveur de la suspension et de trois contre.

Vendredi dernier, toutefois, plu-

sieurs conseillers indiquaient toujours qu'advenant des faits nouveaux au dossier, comme des excuses publiques de la part du directeur Cholette, ils pourraient se raviser. ●

SONDAGE GALLUP

La majorité des Canadiens ignorent tout de la course mondiale à la haute technologie

♦ Près des trois-quarts des Canadiens ignorent l'existence d'une course mondiale pour obtenir le leadership de la haute technologie industrielle. Seulement 26 pour 100 des personnes interrogées ont dit avoir lu, vu ou été informées de l'importance de la concurrence internationale en matière de haute technologie. Ce dernier pourcentage était de 38 pour 100 il y a un an et donc, de 12 pour 100 plus élevé cette année.

Les répondants plus instruits et financièrement à l'aise sont plus conscients de cette lutte pour la suprématie technologique que ceux qui sont moins instruits et moins riches. Les répondants possédant une formation universitaire sont à 46 pour 100 conscients de l'existence de cette course mondiale, alors que les détenteurs d'un diplôme de niveau secondaire s'en disent informés à 14 pour 100. Les personnes ayant un revenu de \$40,000 ou plus annuellement sont à 34 pour 100 au courant de la situation, alors que seulement 19 pour 100 de celles qui gagnent \$20,000 ou moins la connaissent.

La maison Gallup a également demandé aux Canadiens interrogés s'il était important, selon eux, pour l'économie canadienne que le pays occupe une

position de force dans cette course technologique. Soixante pour 100 des gens informés de la situation considèrent comme très important que le Canada soit en position de force, alors que 34 pour 100 pensent que c'est plus ou moins important. Seulement 5 pour 100 des gens ne croient pas que le Canada doit être à l'avant-garde dans ce domaine, alors que 1 pour 100 n'ont pas d'opinion sur le sujet.

Enfin, 34 pour 100 des répondants informés de cette course à la suprématie technologique se sont dits préoccupés par une éventuelle perte de vitesse du Canada dans ce domaine. Il y a un an, le sujet préoccupait 43 pour 100 des Canadiens. Cette année, 50 pour 100 des gens affirment qu'ils en sont assez inquiets, 16 pour 100 n'en sont pas du tout préoccupés et 1 pour 100 n'ont aucune opinion sur la question.

Les résultats publiés aujourd'hui ont été compilés à la suite d'entrevues personnelles menées à domicile auprès de 1,031 adultes (18 ans et plus) entre le 8 et le 11 juin dernier. La marge d'erreur d'un tel sondage est de 4 pour 100, 19 fois sur 20.

La première question posée était :

« Avez-vous lu, vu ou entendu parler de la course internationale, afin de développer le leadership dans l'industrie de la haute technologie ? »

TOTAL	REVENU				INSTRUCTION				
	1987	1988	Moins de \$20,000	\$20,000 à \$29,999	\$30,000 à \$39,999	\$40,000 et plus	Secondaire	Collégial	Universitaire
Oui	38	26	19	24	26	34	14	24	46
Non	62	74	81	76	74	66	86	76	54

On a ensuite demandé aux gens informés :

« Selon vous, jusqu'à quel point est-ce important pour notre économie que le Canada soit un chef de file dans l'industrie de la haute technologie. Est-ce très important, assez important ou pas important ? »

	National-informés	
	1987	1988
Très important	69	60
Plus ou moins important	27	34
Pas important	3	5
Sans opinion	1	1

On a enfin demandé aux gens informés :

« Jusqu'à quel point êtes-vous préoccupé par le fait que le Canada puisse perdre de l'avance dans cette industrie. En êtes-vous très préoccupé, assez préoccupé ou pas préoccupé ? »

	National-informés	
	1987	1988
Très préoccupés	43	34
Plus ou moins préoccupés	46	50
Pas préoccupés	9	16
Sans opinion	1	1

N.B. Les pourcentages ayant été arrondis, le total ne sera pas nécessairement toujours 100.

Un père de 33 ans perd la vie dans l'accident

Un ultra-léger plonge en vrille sur le sol

♦ Michel Tremblay, un père de famille de 33 ans de Val-Belair, aurait eu une chance de survivre au « crash » de son avion ultra-léger, s'il avait eu son parachute balistique. En perdant un morceau d'aile, à 500 pieds d'altitude, vers 16h10, hier, son petit Sirocco blanc a plongé en vrille vers le sol et s'est écrasé dans un champ, à huit pieds de la route Bellevue, à Saint-Lambert, et à un mille au nord-ouest du spectacle aérien présenté sur la piste d'ultra-léger en ce dimanche ensoleillé. Le pilote est mort sur le coup.

par Isabelle JINCHEREAU

« Michel avait laissé cet équipement dans le fond de sa penderie », explique son copain Jacques Gagné, un pilote. Selon lui, ce monoplace français évalué à \$20,000 constitue la crème des ultra-légers en Europe et hier, les conditions climatiques s'avéraient idéales. Le vent était faible, la visibilité bonne et la température fraîche.

Seule l'enquête de Transport Canada permettra d'éclaircir ce qui

ressemble à une défaillance structurale de l'appareil. Des témoins ont affirmé, hier, que l'avion avait été transporté de Drummondville à Québec jeudi dernier et que ses ailes avaient été détachées et placées dans une boîte.

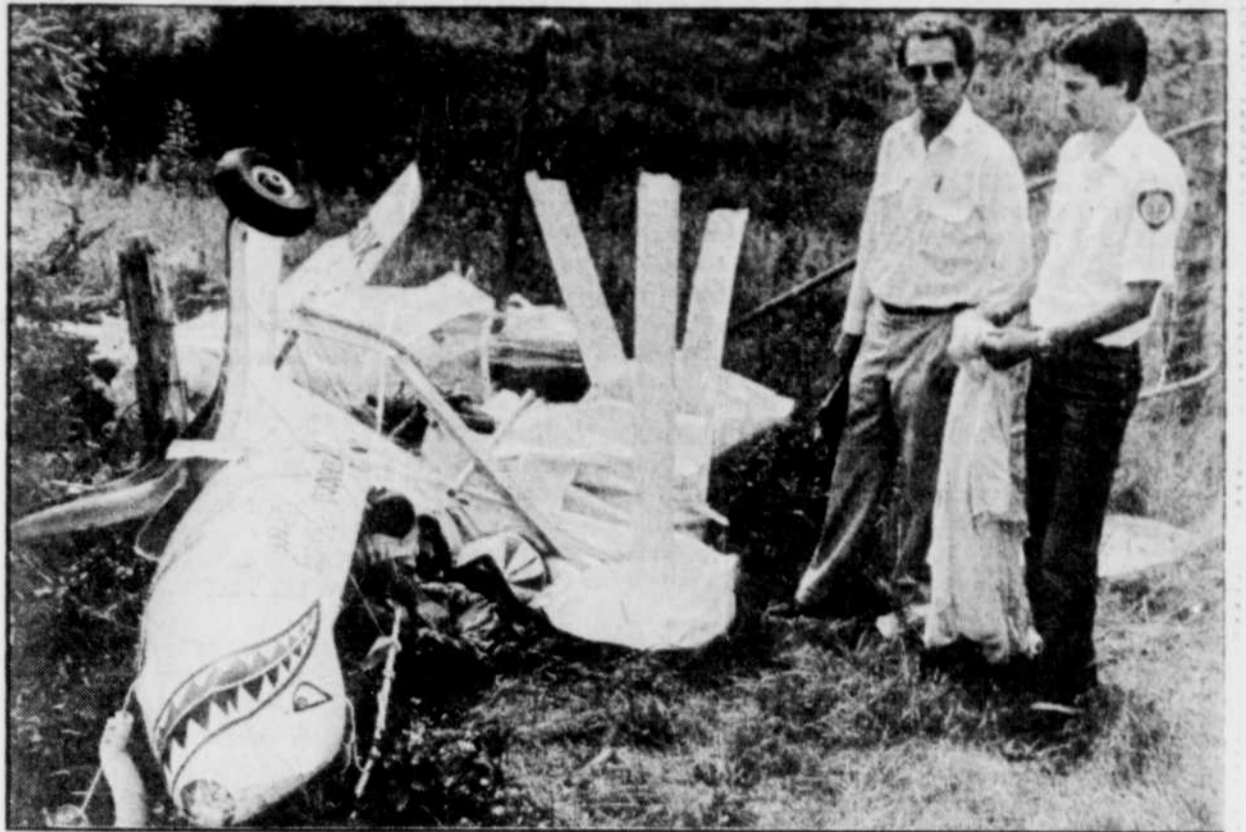
M. Tremblay essayait justement le Sirocco au moment de l'accident. Il venait de quitter Saint-Lambert en direction de Neuville et tout indique qu'il n'avait pas participé au mini-festival aérien de Saint-Lambert, où se côtoyaient dix Cessna, des avions téléguidés, des ultra-légers et des parachutistes. Tancrede Berthiaume et son épouse, un couple de Saint-Bernard, circulaient en voiture sur la route Bellevue vers 16h00. Ils ont vu tourbillonner un drôle d'objet dans les airs et ont cru qu'il s'agissait d'un cerf-volant.

« Nous avons vu un morceau d'aile tomber 40 mètres plus loin. Puis, l'appareil s'est écrasé près de la route. En s'arrêtant, on a bien vu que c'était plus grave qu'on pensait », raconte la dame. Le corps de la victime a été transporté à la mor-

gue tandis que les débris de l'avion immatriculé CI-GDX seront passés au peigne fin.

En 1982, un autre avion ultra-léger conçu différemment s'était écrasé à Saint-Lambert. Toutefois, l'enquête avait démontré que la victime, trop lourde pour ce type d'appareil, manoeuvrait un avion plus faible, sous des conditions restreintes de vol. Une centaine d'amateurs de ce sport sillonnent le ciel québécois.

Par ailleurs, le 17 mars dernier, un petit Beaver de type ultra-léger transportant deux personnes s'était écrasé dans la vallée de Sainte-Achillée, à Château-Richer, au moment où un hélicoptère des Forces armées canadiennes survolait le secteur. Le propriétaire de l'ultra-léger devait affirmer par la suite, malgré les protestations des militaires, que le pilote de l'hélicoptère s'était approché trop près et avait provoqué des turbulences fatales pour l'avion. Malgré un atterrissage dans des fils électriques, les deux occupants s'en étaient tirés indemnes.



L'enquêteur Réjean Leblanc, de Transport Canada et un secouriste à côté de l'appareil qui gisait dans un champ à huit pieds de la route Bellevue, à Saint-Lambert.

Arrestations à la réserve de Restigouche

L'opération aurait été ordonnée à un haut niveau politique

♦ RESTIGOUCHE - C'est à nouveau la guerre du saumon entre certains Amérindiens micmacs de la réserve de Restigouche, dans la baie des Chaleurs, et le gouvernement du Québec.

par André DIONNE

Mais cette fois, c'est avec minutie et une grande précaution « politique » que les policiers de la Sûreté du Québec soutenus par les membres de la police amérindienne et les agents de conservation de la faune du Québec ont mené, samedi, deux opérations visant à stopper la pêche au saumon jugée « illégale » depuis le 6 juillet dernier sur la réserve amérindienne située à la frontière du Nouveau-Brunswick.

Les opérations appelées « Victoria » pour la SQ et « Martin-Pêcheur » pour les agents du MLCP, ont été ordonnées au plus haut niveau politique, nous affirmait, hier, un informateur. Elles ont de plus été placées sous la responsabilité de la section des mesures d'urgence de la SQ à Montréal.

De toute évidence, on voulait éviter une histoire semblable à celle de 1981 alors que le gouvernement Lévesque avait permis à quelque 200 policiers de la SQ d'investir le territoire de la réserve, procédant à plusieurs arrestations et causant un scandale dans les milieux autochtones du Québec et parmi les sympathisants à la cause des droits des Amérindiens.

Les mots d'ordre sont formels: quelques personnes seulement sont autorisées à donner des informations à la presse, chacune devant respecter rigoureusement son champ d'action, le superviseur de la SQ à Rimouski, Marc Lévesque, François Dessurault pour le MLCP à Restigouche et Michel Brouillard responsable du MLCP à Rimouski pour l'entente sur les captures. Nous n'avons pu joindre ce dernier, hier.

Arrestations

La Sûreté du Québec a procédé à 13 arrestations dont celle du chef de la bande Ronald Jacques. Les Amérindiens sont actuellement détenus au centre de la SQ à New Carlisle.

Une autre personne n'a pu être appréhendée, celle-ci étant à l'extérieur du Québec. L'une des personnes arrêtées et sur qui pèse une lourde charge, serait mineure.

Les accusations devraient « normalement » être portées, aujourd'hui, au palais de justice de New Carlisle contre les Amérindiens détenus.

Certaines de ces accusations sont reliées aux incidents du 6 juillet qui devaient entraîner un incendie sur un bateau de surveillance à l'aide d'un cocktail molotov. On parle aussi d'entrave à la justice et de bris de probation pour la plupart d'entre eux.

Au moins 50 agents de la Sûreté du Québec des postes avoisinants de Matane, de Rimouski, de New Richmond, de Causapsal et de Matapédia ont procédé aux arrestations et assisté les agents de conservation.

Ceux-ci ont procédé à la saisie de 18 filets, samedi, et deux autres, hier matin.

La surveillance est maintenue et il n'est pas impossible qu'on puisse procéder à de nouvelles sai-

sies de filets.

Ces filets sont tendus sur la rive nord de la rivière Restigouche entre la Pointe-au-Chêne, à l'Est, et la Pointe-à-Bordau, à l'Ouest, principalement en face du village lui-même, d'expliquer un agent de conservation de la faune.

L'entente

En vertu d'une entente qui d'ailleurs prend fin cet été, les autochtones ont droit à la pêche au filet pour capturer 1,100 saumons ou 15,400 livres de poisson, selon les informations recueillies hier.

Ceux-ci pèsent en moyenne 13 livres chacun.

Or, une lettre du conseil de bande datée du 6 juillet confirme que le quota des prises était atteint et qu'en conséquence la pêche devait prendre fin.

Selon les quelques informations disponibles hier, une quinzaine d'autochtones refusent toujours de se plier à cette entente et veulent poursuivre la pêche à leur gré pendant toute la durée de la montée du saumon sur la rivière Restigouche, l'un des plus poissonneux du Québec.



Un agent du MLCP, Claude Beaulieu, pose avec deux des saumons saisis dans les filets posés par les Micmacs dans la rivière Restigouche.

Claude Hamel comblé dans sa malchance

Sa grange deux fois reconstruite en un mois

♦ Le croirez-vous? En un mois, la grange-étable de Claude Hamel, de Saint-Edouard de Lotbinière, a été dévastée deux fois. D'abord par un incendie, survenu le 13 juin. Puis, par une énorme bourrasque, qui a littéralement soufflé durant la tempête de dimanche dernier, le bâtiment flambant neuf de 197 pieds de long, y compris les 32,000 pieds de planches 2x4 patiemment posées sur le plancher par une équipe de bénévoles du rang Juliaville.

par Isabelle JINCHEREAU

Ce soir-là, vers 21h, un coup de vent a soufflé comme un parachute le toit de tôle rouge fraîchement monté durant une première corvée puis a jeté par terre toute la charpente des murs. Le solage, lui, s'est déplacé de 15 pieds. « J'ai vu venir un gros nuage noir et tout s'est écroulé comme un château de carte », raconte son épouse Denise.

En quatre semaines, Claude Hamel a subi des pertes de \$200,000. Les évaluateurs de sa compagnie d'assurance n'en reviennent pas encore. Décidément, on ne peut être plus malchanceux. Et plus comblé aussi puisque dès mardi, une cinquantaine de voisins, âgés de 11 à 77 ans, retroussaient leurs manches et ramassaient en 36 heures le bois, la tôle froissée et les 1,700 livres de clous de 7 pouces plantés dans les madriers d'épinette.

Au lendemain de l'incendie de juin, tous les cultivateurs voisins et leurs enfants étaient accourus sur cette ferme quasi centenaire pour reconstruire la bâtisse, qui abritait une soixantaine de truies et de vaches. Comble de malchance, le

feu avait débuté au moment où le propriétaire huilait le convoyeur à foin, dans la faite de la grange. En se déplaçant, son échelle a accroché une lumière. Les flammèches se sont attaquées à la ripe et au foin séché. L'extincteur de M. Hamel n'a pas suffi à la tâche.

Aujourd'hui, la brigade des Casques à rouleau de Saint-Edouard, de Sainte-Émilie, Laurier-Station et Sainte-Croix, a repris marteaux et équerres et lève à bout de bras, de 9h à 17h, les fermes de toits, les madriers et la tôle. Léo Leclerc et son neveu Francis sont sur le chantier depuis sept jours. Hier, ils enlignaient les murs, près du corridor du séchoir à foin, au premier étage de la grange-étable. « Faut pas choisir son ouvrage; faut plutôt aimer ce qu'on fait », lance ce campagnard aux yeux pétillants. Et sa journée n'est pas finie. En arrivant sur sa terre, M. Leclerc devra traire ses vaches.

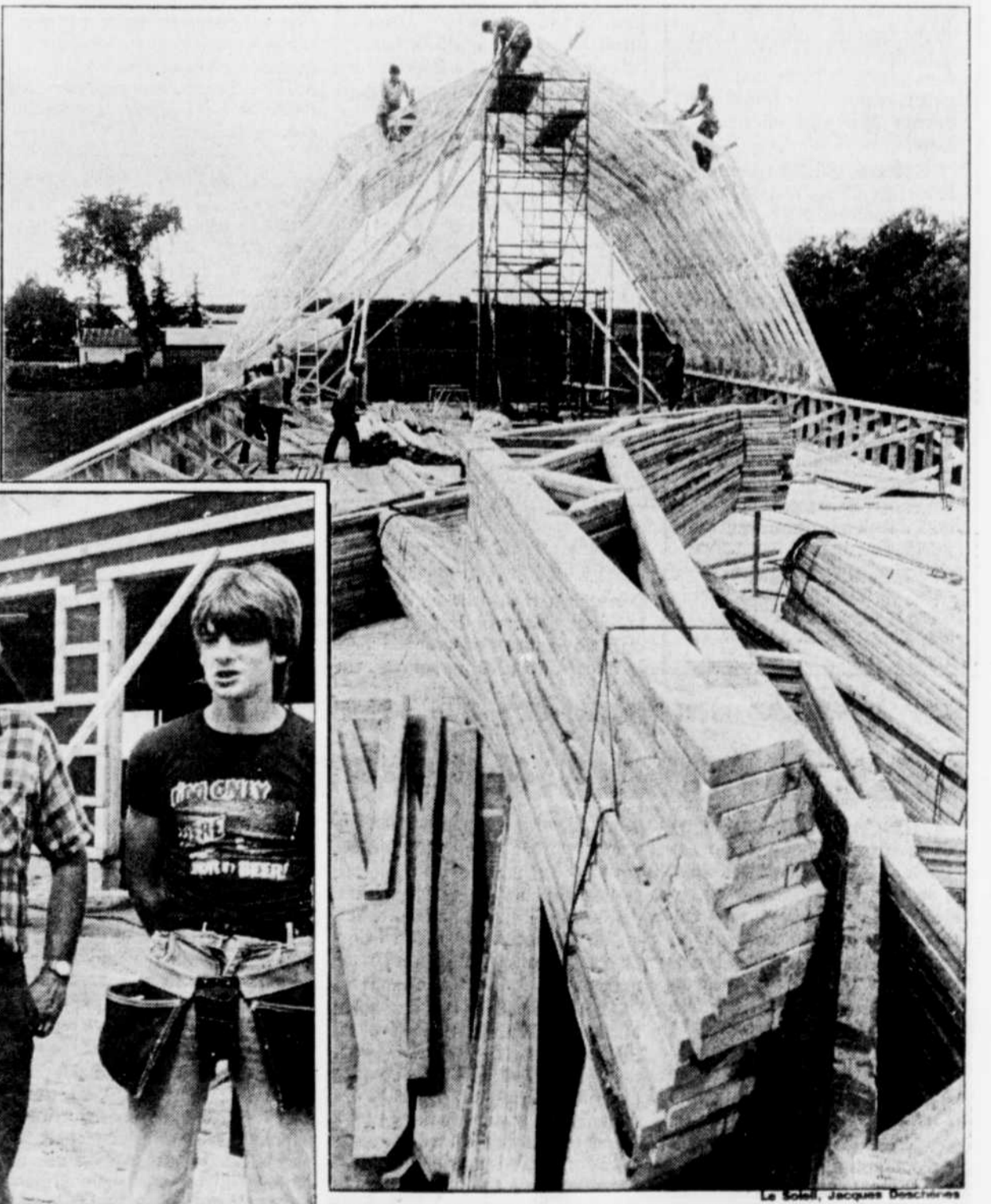
Trente pieds plus haut, Martial Hamel martelle inlassablement les travers du toit avant la pose de la tôle. À 76 ans, le patriarche Téléphone Hamel mesure et marque les fermes du toit. Mais on l'appelle en bas, pour le tri de matériaux. Deux menuisiers supervisent le chantier. La nouvelle grange devrait être prête à recevoir ses premiers animaux dans un mois. M. Hamel a dû refaire sa réserve de foin, soit 7,000 balles. Un voisin héberge son troupeau.

« Je suis émerveillée par toute cette générosité. Ça donne envie de se retrousser. Autant l'homme que la femme est supporté ici. Entre 9h et 4h, je ne vois que du manger; mes voisines m'expédient des petits gâteaux, des plats de viande. Ça me laisse du temps pour servir mes ta-

blées de 20 personnes », explique Denise Hamel, registre en main. Jusqu'aux vacances du couple qui sont prises en charge par le voisinage. En effet, la famille française qui devait visiter le Québec avec eux à la fin de juillet, sera escortée durant trois semaines par de bons samaritains du village. Pas étonnant que les citoyens de Saint-Edouard soient si fiers de leur patelin.



« Cette étable, c'est l'avenir de mon fils », dit Claude Hamel. Son épouse Denise reçoit l'aide de nombreuses cuisinières du rang Juliaville pour nourrir les bénévoles.



Quant il y a une épreuve trappe Saint-Edouard, le curé quête la main-d'œuvre. Hier, une trentaine de cultivateurs des alentours, aidés de parents, ont monté la charpente du toit. La bâtisse d'un étage devrait être achevée dans un mois.

LE MONDE

Dukakis ne tolérera aucun défi à son autorité



Une manifestation du « Mouvement nationaliste » prévue hier à Atlanta (Georgie), la veille de l'ouverture de la convention du Parti démocrate, a été interdite par la police au dernier moment pour « éviter des effusions de sang ». De nombreux contre-manifestants avaient en effet pris position dans l'après-midi devant le Congrès de Georgie où devait se tenir la manifestation de l'organisation raciste, liée au Ku Klux Klan. Des accrochages ont quand même opposé contre-manifestants et des racistes qui ont voulu braver l'interdiction. Sur cette photo, on voit un membre du KKK recevant un coup de poing au moment où il s'apprêtait lui-même à en donner un à un adversaire.

Nelson Mandela reçoit des tonnes de messages pour son 70e anniversaire

♦ PARIS (AFP, Reuter, AP, PC) - De nouveaux messages de sympathie ont été adressés hier à Nelson Mandela, à la veille du 70e anniversaire du leader noir emprisonné en Afrique du Sud depuis 1962, notamment par le numéro soviétique Mikhaïl Gorbatchev et les gouvernements de cinq pays d'Europe du Nord.

Le numéro un du Kremlin Mikhaïl Gorbatchev a envoyé un télégramme de félicitation à Nelson Mandela. Adressé au « cher cama-

rade Nelson Mandela », le télégramme, cité par l'agence TASS, rend hommage à « celui qui est devenu le symbole de la lutte contre la tyrannie raciste ».

Le président français François Mitterrand a lui aussi rendu hommage hier soir dans un communiqué « au courage » du dirigeant noir Nelson Mandela, « un homme dont l'honneur est d'avoir mis sa vie au service des idéaux de justice, de dignité, de liberté ».

« Au moment où la France se prépare à célébrer le bicentenaire de la Révolution et de la Déclaration des droits de l'Homme, j'en appelle à nouveau au gouvernement sud-africain pour qu'en libérant Nelson Mandela, il marque sa volonté d'ouvrir enfin la voie du dialogue entre les communautés d'Afrique du Sud », ajoute le chef de l'État français dans ce communiqué.

À Londres, des dizaines de milliers de personnes ont manifesté dans Hyde Park aux cris de « Libérez Mandela! ». Il s'agit de l'une des plus importantes manifestations anti-apartheid jamais tenues à Londres.

À Toronto, plus de mille personnes se sont rassemblées sur les terrasses de la législature ontarienne pour célébrer l'anniversaire de Mandela.

Pays européens

Par ailleurs, les ministres des Affaires étrangères du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, de la Norvège et de la Suède ont souhaité un bon anniversaire à Nelson Mandela, lui exprimant leur sympathie, et ont condamné l'apartheid, dans un communiqué publié hier à Stockholm.

« Nous continuerons la lutte contre le régime d'apartheid en Afrique du Sud », déclarent les ministres dans ce communiqué. Ils ajoutent qu'ils continueront d'exiger la libération du dirigeant noir et de tous les prisonniers politiques en Afrique du Sud.

Le gouvernement ouest-allemand a également adressé hier un message à M. Mandela. Dans un télégramme, le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, souhaite que « tous les efforts pour obtenir (sa) libération aboutissent enfin » et que le chef historique de l'ANC « puisse reprendre son œuvre politique en toute liberté ».

En Grande-Bretagne, l'archevêque de Canterbury Robert Runcie a lui aussi envoyé hier un télégramme à Nelson Mandela. Lors de l'ouverture d'une conférence épiscopale internationale à Canterbury (sud de l'Angleterre), Mgr Runcie a indiqué que la plupart des 500 évêques de

ATLANTA (NYTNS, AFP, AP) - Michael Dukakis est arrivé à Atlanta, en Georgie, hier pour la convention démocrate qui doit le confirmer mercredi comme candidat à la présidence, promettant de rechercher l'unité, mais en soulignant que c'est lui-même, et non pas le rév. Jesse Jackson, qui doit être aux commandes.

À la veille de la convention que les délégués de Dukakis vont dominer, ses négociateurs ont travaillé jusqu'à tard dans la nuit pour tenter de trouver un terrain d'entente avec Jackson, qui a réclamé le « partage des responsabilités » dans la campagne de cet automne et dans la gouvernance du pays si les démocrates l'emportent.

Mais on ne sait toujours pas comment se résoudra le différend entre MM. Dukakis et Jackson.

Le gouverneur du Massachusetts a déclaré que, bien que convaincu que le parti retrouverait la paix, il ne tolérerait aucun défi à son autorité.

« Vous ne pouvez avoir deux quarts-arrières », de déclarer Dukakis, 54 ans, avant de quitter Boston. Chaque équipe a un quart-arrière. C'est le candidat désigné ».

M. Jesse Jackson avait de nouveau entretenu le doute hier quant à son attitude durant la convention, notamment sur l'éventualité qu'il se porte candidat à la vice-présidence.

Au cours des dernières semaines, M. Dukakis n'a pas réussi à empêcher M. Jackson de le mordre au talon.



Une illusion

« C'est supposé être la convention de Dukakis », mentionnait hier quelqu'un à Jackson. « C'est une illusion, a-t-il répondu. C'est la convention du peuple. C'est la convention des délégués. C'est eux qui désigneront le candidat ».

Invité de l'émission *Face the Nation* sur la chaîne CBS, le pasteur noir a de nouveau exprimé ses réserves à propos du choix comme colistier par M. Michael Dukakis du sénateur conservateur Lloyd Bentsen.

« Grâce à M. Bentsen, a-t-il dit, le Parti démocrate a une chance de récupérer certains électeurs qu'il avait perdus, mais moi je représente ceux qui ne l'ont jamais quitté ». Il a ajouté que Michael Dukakis ne pourrait pas gagner en novembre, sans « l'inclusion » dans sa campagne de « l'aile » Jackson.

À la question de savoir s'il voulait

être le candidat à la vice-présidence, il a répondu: « J'ai montré clairement que je désirais être sur le ticket ».

M. Jackson se présente à Atlanta, capitale de la lutte pour les droits civiques des Noirs dont il fut un des principaux militants, à la tête de plus du quart des 4,161 délégués élus lors des primaires. Cette « aile progressiste » du parti a été très d'accord que M. Dukakis ait offert mardi dernier le numéro deux sur le ticket démocrate à M. Bentsen, un Texan conservateur, plutôt qu'à son leader charismatique et populiste.

M. Dukakis a répété hier que cette aile progressiste n'avait pas encore trouvé une place définie au sein de la campagne, et que cette place dépendait de la majorité.

Pour parvenir à un accord et sauvegarder l'unité du parti, jugée indispensable pour les chances d'une victoire démocrate en novembre, les États-majors des deux camps ont eu dans la soirée une rencontre qu'ils ont qualifiée de « positive ». Un tête-à-tête Dukakis-Jackson n'était pas exclu hier soir.

Les négociateurs des deux camps vont tenter d'aplanir aussi les différends qui opposent les deux hommes en matière de politique fiscale et de défense, ainsi que sur la question du Moyen-Orient. On sait que M. Jackson souhaite notamment que la plateforme électorale du parti prévoie de fortes hausses de taxes pour les riches - ce que Dukakis rejette -, un gel des dépenses militaires et la création d'un État palestinien. ●

EN BREF...

♦ **Émeutes au Pakistan** - KARACHI (AFP, Reuter) - Le meurtre d'un conseiller municipal, hier à Hyderabad, dans la province du Sind (sud-est du Pakistan), a déclenché une vague de violences qui a fait au moins cinq morts, dont un policier, et plus de 20 blessés, selon la police et la municipalité. Le conseiller municipal a été tué par des inconnus qui ont ouvert le feu sur la voiture du maire de la ville, M. Aftab Cheikh. Celui-ci a été blessé et hospitalisé dans un état jugé « sérieux ». Les responsables de l'attaque n'avaient toujours pas été arrêtés hier, a indiqué la police. Cinq personnes ont trouvé la mort dans les affrontements inter-ethniques qui ont suivi l'incident, opposant des partisans du maire, un Mouhajir - immigré de langue ourdou originaire de l'Inde - et les habitants du Sind, soupçonnés d'avoir organisé l'attentat. Le couvre-feu a été décrété dans la ville.

♦ **Soldats américains blessés** - TEGUCIGALPA (AFP, AP) - Cinq militaires américains stationnés au Honduras ont été blessés par balles hier à l'aube à San Pedro Sula (nord du Honduras) par des guérilleros présumés qui avaient auparavant placé à bord de leur véhicule une bombe de faible puissance, a-t-on appris de bonne source à Tegucigalpa. Les militaires, dont trois ont été gravement blessés, ont été hospitalisés, a précisé l'ambassade des États-Unis à Tegucigalpa, qui a ajouté que l'attaque a eu lieu vers 01h00 alors que les militaires, en civil et non armés, sortaient d'une discothèque. Leur identité n'a pas encore été révélée.

♦ **Asile politique accordé** - MOSCOU (AP) - Un citoyen américain s'est vu accorder l'asile politique en Union soviétique après avoir sollicité du Kremlin une protection contre les services secrets américains, a révélé hier le journal gouvernemental *Izvestia*. Selon ce journal, le ressortissant américain répond au nom de Glen Michael Sauter. De son côté, le porte-parole de l'ambassade américaine Richard Gilbert a indiqué que les diplomates américains n'avaient pas été contactés et qu'ils n'avaient aucune information au sujet de ce passage à l'est. *Izvestia* précise que l'appel lancé par Sauter au présidium du Soviet suprême pour obtenir l'asile en Union soviétique était dû à son souhait « d'échapper aux services secrets américains qui le persécutaient sans raison fondée ».

♦ **Évasion en Égypte** - LE CAIRE (AFP) - Trois intégristes islamiques condamnés aux travaux forcés à perpétuité dans l'affaire de l'assassinat de l'ancien président égyptien Anouar el-Sadate, le 6 octobre 1981, se sont évadés hier de la prison de Torrah (au sud du Caire) « après avoir agressé leurs gardiens », indique un communiqué du ministère égyptien de l'Intérieur. Une chasse à l'homme a été lancée par les autorités, qui ont donné les signalements des évadés et promis une « importante prime » à ceux qui contribueraient à leur arrestation. Les cinq principaux accusés dans le procès des assassins du président Sadate, dont le lieutenant Khaled el-Islambouli, avaient été condamnés à mort et exécutés. Cinq condamnations aux travaux forcés à perpétuité avaient été également prononcées.

♦ **État d'alerte maximum** - DJEDDAH (AP) - Les forces de sécurité sont en état d'alerte maximum depuis hier alors que des centaines de milliers de musulmans commencent à arriver en Arabie saoudite à l'occasion du pèlerinage annuel à La Mecque. Les autorités espèrent éviter une répétition des émeutes qui firent l'an dernier plus de 400 morts, pour la plupart des Iraniens. Plus d'un million de pèlerins y sont attendus cette année et plus de 600,000 moutons ont déjà été importés de Nouvelle-Zélande pour permettre à chaque pèlerin qui peut déboursier l'équivalent de \$100 d'offrir le sacrifice rituel.

♦ **Cimetière clandestin** - CUSCO, Pérou (AFP) - Un cimetière clandestin où ont été inhumés plus d'une centaine de victimes de la fièvre jaune, parfois vivantes, et des orpailleurs assassinés a été découvert au cœur de la forêt de Puerto Maldonado, frontalière avec le Brésil et la Bolivie, a révélé une source judiciaire hier à Cusco (570 km au sud-est de Lima). Les restes humains, à peine recouverts de terre et devenus la proie des rapaces, ont été découverts par des ouvriers du bâtiment, selon une plainte parvenue il y a quelques jours à la justice. La plupart des cadavres découverts 71aient ceux de victimes de la fièvre jaune, de la malaria, de plaies malignes et d'autres maladies de la région, a indiqué un magistrat qui s'est rendu sur les lieux pour y enquêter. Certaines des victimes ont été enterrées vivantes, sans doute pour éviter une épidémie, a-t-il précisé.

♦ **Navette: fuite localisée** - (NYTNS) - Après deux jours de recherches intensives, les ingénieurs de la NASA ont localisé hier la source de la fuite constatée dans le principal réservoir de la navette *Discovery* et tentent actuellement de trouver les moyens de la colmater. Leur travail ne sera cependant pas facile puisque la fuite s'est produite à un endroit extrêmement difficile d'accès. La navette, qui se trouve actuellement sur le pas de tir, pourrait donc être forcée de regagner le hangar pour y subir les réparations nécessaires, ce qui retarderait d'environ deux mois le premier vol habité américain depuis la catastrophe de *Challenger* en janvier 1986.

USA: une première

♦ ARLINGTON, Virginie (AFP) - Pour la première fois aux États-Unis, une analyse d'empreinte génétique par ADN a amené samedi la condamnation à mort d'un homme reconnu coupable de viol et de meurtre par un tribunal d'Arlington (Virginie).

Timothy Spencer était accusé d'avoir violé une femme chez elle, les bras liés, puis de l'avoir étranglée, en décembre dernier à Arlington. L'analyse a également révélé que ses empreintes génétiques coïncidaient avec celles du sperme relevé sur les corps de deux autres femmes violées et tuées dans des conditions similaires dans sa ville de Richmond (Virginie), crimes pour lesquels il devrait être jugé ultérieurement.

L'accusé, qui a eu une enfance très difficile et a déjà purgé de nombreuses années de prison pour des cambriolages, a nié les crimes dont il est accusé. « Je n'ai pas tué ces femmes. Condamnez-moi à ce que vous voulez, sauf à la peine de mort », a-t-il déclaré au jury.

Le test ADN a déjà été considéré comme preuve dans quelques cas aux États-Unis et en Europe, qui n'a toutefois pas entraîné la peine de mort. Un expert a déclaré à la barre qu'il y avait une chance sur 135 millions qu'une autre personne ait les mêmes empreintes génétiques que l'accusé. La défense n'a pas encore décidé si elle allait contester le test en appel. ●



Des dizaines de milliers de manifestants chantant « Libérez Nelson Mandela! » ont envahi Hyde Park à Londres, hier, pour souligner le 70e anniversaire du dirigeant sud-africain emprisonné depuis 26 ans. Il s'agit de l'une des plus importantes manifestations anti-apartheid jamais tenues à Londres. Les autorités ont estimé la foule à 250,000 personnes. On reconnaît ici l'archevêque sud-africain Desmond Tutu, saluant la foule.

Sur la recommandation de leur comité de grève

Les Arméniens rentrent au travail

♦ MOSCOU (AFP) - Près de 300,000 Arméniens réunis hier soir à Erevan, capitale de l'Arménie, ont accepté la proposition du comité de grève de reprendre le travail aujourd'hui, au moment où doit se tenir au Kremlin une réunion pour statuer sur la question du Nagorny-Karabakh, a déclaré M. Vaguen Manoukian, un des 11 membres du comité de grève, le comité Karabakh.

Le meeting suivant, qui pourrait décider éventuellement d'une reprise de la grève entamée le 4 juillet, n'est prévu que demain soir. « Nous voulons éviter d'avoir à prendre des décisions sous le coup de l'émotion » au cas où la réponse de Moscou à la demande d'un rattachement de cette région à l'Arménie

serait négative, comme cela est largement prévisible, a précisé M. Manoukian.

Le présidium du Soviet suprême doit se réunir aujourd'hui au Kremlin, en présence de M. Mikhaïl Gorbatchev, a-t-on appris de sources arméniennes.

Dans le meilleur des cas, selon M. Manoukian, le présidium du Soviet suprême de l'URSS, la présidence collective de l'État, pourrait « faire des promesses en créant des commissions » ou proposer de faire passer le Nagorny-Karabakh du statut de région autonome au sein de l'Azerbaïdjan à celui de république autonome, toujours au sein de cette république.

Un tel compromis ne satisfierait cependant pas les Arméniens, no-

tamment la majorité arménienne de la région concernée - qui poursuit de son côté sa grève entamée il y a près de deux mois - et dont les députés ont voté mardi la sécession de l'Azerbaïdjan. Un vote que l'Azerbaïdjan a immédiatement rejeté comme contraire à la constitution. Ce rejet a été mentionné par les médias soviétiques.

Craintes

Mais le comité Karabakh, officiellement dissous depuis mars, craint que le présidium du Soviet suprême, loin d'offrir un compromis acceptable par les Arméniens, ne condamne lui aussi résolument toute idée de sécession du Nagorny-Karabakh. Ces craintes se fondent, selon M. Manoukian, sur le durcissement des autorités observé cette

semaine à l'encontre du mouvement arménien, vigoureusement condamné maintenant par les médias officiels.

Le meeting d'hier soir n'a pas pris de décision sur une reprise de la grève au cas où cette dernière position serait adoptée à Moscou, mais a discuté des moyens pratiques de prévenir la répression qui risque de s'abattre sur les grévistes dès la reprise du travail. Le comité Karabakh a ainsi appelé à la tenue, dans chaque entreprise, de nouvelles élections des comités syndicaux, a indiqué M. Manoukian.

« Cela est très réaliste, car le peuple est uni et l'opposition de l'appareil du parti - qui coiffe les syndicats - ne sera pas opérante », a-t-il estimé. ●

Triste bilan du premier week-end des vacances de la construction 24 personnes sont mortes accidentellement

♦ **MONTREAL (PC)** - Au moins 24 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au cours de la fin de semaine au Québec.

La pire tragédie est survenue dans la nuit de vendredi à samedi, dans le Bas-Saint-Laurent; elle a fait trois victimes: deux Ontariens, **James H. Reeder** et **Jo Ann Van Vugt**, âgés respectivement de 30 et 25 ans et habitant tous deux Downsview, en banlieue de Toronto, ainsi que **Pascal Dupuis**, âgé de 23 ans, de Saint-Cyprien.

Les trois ont péri à la suite d'une collision frontale survenue un peu avant 2h sur la route 185, à Saint-Honoré, dans la circonscription de Témiscouata.

Les deux véhicules ont pris feu après l'accident, ne laissant aucune chance aux occupants de s'en sortir. Un des deux véhicules occupé par un couple en voyage de nocé transportait des bonbonnes de gaz propane.

Une autre tragédie a fait deux victimes et elle est survenue au début de la nuit de samedi à Trois-Rivières-Ouest. Deux garçons de 9 et 7 ans, **Jean-Sébastien** et **David Ross**, y ont perdu la vie lorsque les flammes ont ravagé la demeure familiale.

Le père et la mère des deux enfants ont dû être hospitalisés, l'un ayant été brûlé au deuxième degré dans des tentatives pour sauver ses enfants, l'autre ayant subi un violent choc nerveux.

À Saint-Bernard de Beauce, le cadavre calciné de **Denis Langlois** a été découvert, vers 13h, samedi, par les policiers dans une résidence du rang Saint-Edouard. L'homme de 32 ans, originaire de Deschambault, serait mort par asphyxie. Son corps gisait sur le plancher du premier étage, mais les pompiers ne l'ont pas vu. Tous les voisins croyaient que la résidence était inoccupée au moment du sinistre. Il semble que les flammes aient fait leur apparition sur la galerie avant de cette maison centenaire, propriété de M. André Delisle. Elle était louée à un couple, souvent absent.

Dans la ZEC Anse-Saint-Jean, au Saguenay, les plongeurs de la Sûreté du Québec recherchaient, hier soir, les cadavres d'un sexagénaire et de son fils de 23 ans, portés disparus à la suite d'une excursion de pêche, samedi. Leur chaloupe renversée avait été découverte par un parent garde-chasse, samedi, au bord du lac Anna. Un premier corps a été retrouvé sur les bords du Saguenay, dans le canton Tremblay et un autre, dans l'anse Saint-Jean.

Par ailleurs, **Michel Bélanger**, âgé de 36 ans, de Baie-Saint-Paul, s'est noyé, hier, dans un petit lac de Saint-Placide de Charlevoix. La victime prenait place sur un pédalo avec deux amis. En voulant aller boucher les orifices du flotteur, il a coulé à pic.

Aucun des villégiateurs disparus hier ne portait de veste de sécurité



Le cadavre calciné de Denis Langlois a été découvert, samedi, par les policiers dans une résidence du rang Saint-Edouard. L'homme de 32 ans, originaire de Deschambault, serait mort par asphyxie.

au moment des tragédies. Hier après-midi, un adepte de l'ultra-léger a plongé vers la mort en s'adonnant à son sport favori à Saint-Lambert, à une vingtaine de kilomètres au sud de Québec. La victime est **Michel Tremblay**, un résident dans la trentaine de Val-Bé-

lair, en banlieue de la capitale. Hier après-midi, vers 15h10, à l'intersection des routes 253 et 206 à East Clifton, en Estrie, **Anita Roy**, âgée de 49 ans, de Nashua, New Hampshire, a été tuée lorsque le véhicule dans lequel elle prenait place a heurté un poteau.

Hier matin, vers 3h, à Stanstead, un jeune motocycliste de 19 ans, **Scott Archer**, de Beebe, a trouvé la mort dans le dérapage de son engin qui a heurté ensuite un arbre. La mort a été instantanée.

Par ailleurs, encore durant la

nuit de samedi à dimanche, vers 3h40, **Pierre Bacon**, 28 ans, de Saint-Gabriel, est mort après avoir perdu la maîtrise de son véhicule à la sortie d'une courbe sur le chemin Saint-Damien, à Saint-Gabriel.

Toujours durant la nuit de samedi à hier, vers 1h, sur la montée de Staynerville, à Saint-Philippe, près de Lachute, **Terry Luke Gagnon**, âgé de 18 ans, de Calumet, est mort après avoir perdu la maîtrise de sa motocyclette à la sortie d'une courbe pour ensuite heurter un ponceau.

En soirée de samedi, à Sherbrooke, une sexagénaire a été tuée quand la voiture dans laquelle elle prenait place a été impliquée dans une violente collision dans la rue King, en plein centre de la ville. Il s'agit de **Gertrude Faucher**, âgée de 71 ans et demeurant à Sherbrooke.

Un peu avant, soit vers 20h15, samedi, sur la route du Barrage, à Dégelis, dans la vallée de la rivière Madawaska, un enfant de 6 ans, **Myliène Rivard**, de Dégelis, est morte dans le capotage d'un quadrimoto qui gravissait une pente abrupte sur un sentier.

Samedi après-midi, vers 15h00, un homme de 73 ans, **Paul Arsenault**, demeurant à Port Colborne, en Ontario, est mort lorsque le véhicule dans lequel il prenait place a coupé la voie à une ambulance qui l'a frappé de plein fouet. L'accident est arrivé sur la route 132, à Bonaventure, dans la baie des Chaleurs.

Toujours samedi, mais très tôt, **Donald Bilodeau**, 22 ans, de Lac-Mégantic, est mort après s'être endormi au volant pour ensuite heurter un ponceau en ciment sur la route 147, à Birchton, en Estrie.

Vers 5h30, au petit matin de sa-

medi, à une intersection du boulevard Curé-Labelle, à Laval, **Serge Gagné**, 23 ans, de Laval, a été éjecté de son véhicule, après en avoir perdu la maîtrise. Selon la police, le conducteur et son passager n'avaient pas bouclé leur ceinture de sécurité.

Benoît Roy, 37 ans, de Saint-Daniel, dans Frontenac, est mort pour sa part dans la nuit de vendredi à samedi alors que son engin a heurté un cheval, avant de prendre feu, sur la route 267, à Saint-Daniel.

D'autre part, vers 21h45, vendredi soir, un cycliste qui circulait dans une rue d'Hébertville-Station, au Lac-Saint-Jean, a été happé mortellement par un chauffard qui comparait dès ce matin au palais de justice d'Alma et sera accusé d'avoir conduit un véhicule en état d'ébriété. La victime a été identifiée comme étant **Yves Pelletier**, âgé de 21 ans, d'Hébertville-Station.

Vendredi soir, vers 20h40, sur l'autoroute 55, à la hauteur du boulevard Raymond, à Trois-Rivières, un motocycliste a perdu la vie après que son engin eut bifurqué vers la gauche et heurté de face une automobile. La victime a été identifiée comme étant **Henri-Paul Déry**, âgé de 41 ans, de Trois-Rivières.

Un jeune homme de 18 ans, **Yvon Marcoux**, s'est noyé, samedi, dans environ 25 pieds d'eau au fond d'une carrière, près de Saint-Sébastien, à une vingtaine de kilomètres au sud de Saint-Jean-sur-Richelieu, en Montérégie.

Samedi, une autre noyade est survenue dans la région de Chertsey, à une trentaine de kilomètres au nord de Saint-Jérôme, dans les Laurentides. L'identité de la victime n'a pas été révélée.

300 véhicules coincés pendant quatre jours sur l'autoroute de l'Alaska

♦ **HAINES JUNCTION, Yukon (PC)** - Des équipes de la voirie s'affairaient, hier, à consolider un fragile passage jusqu'à la centaine de touristes retenus prisonniers par un glissement de terrain sur l'autoroute de l'Alaska.

Les bulldozers sont parvenus samedi soir à se frayer un chemin parmi une montagne de boue large de plus de 300 mètres pour porter secours aux occupants des 300 véhicules coincés depuis mercredi entre la montagne de boue et un autre effondrement à environ 175 km à l'ouest de Whitehorse.

La pluie, qui jusque-là avait nuit aux efforts de la voirie, a ralenti, hier, permettant d'espérer une réou-

verture de l'autoroute reliant la Colombie-Britannique, le Yukon et l'Alaska vers la fin de la journée.

La plupart des personnes coincées dans cette partie isolée du Yukon, en majorité des touristes américains, ont pris leur mal en patience, mais la nourriture commençait à manquer lorsque les secours sont arrivés.

«C'était un vrai 'party' sur la route», raconte Mark Chirhart, de San Diego. On manquait de nourriture. Tout le monde s'est mis à partager.»

Environ 300 véhicules dont des roulottes, des tentes-roulottes et des campers sont demeurés coincés sur l'autoroute, à 60 km de Haines

Junction, à la suite de l'effondrement d'une colline causé par des pluies anormalement abondantes.

La plupart des voyageurs sont demeurés sur place, espérant une réouverture rapide, mais un ruisseau en crue a emporté une portion de 30 mètres de l'autoroute, à 50 km au nord du premier éboulement.

«Je suis resté là quatre jours», rapporte Ron Jenkins de Cantwell, en Alaska. Ma patience commençait à s'user.»

«Nous mangeons des biscuits soda et du beurre d'arachides de-

puis trois jours, racontait une femme qui faisait la file à un casse-croûte de Haines Junction. J'ai dit à mon mari que la première chose que je voulais était un hamburger.»

Des averses ininterrompues, les

pires en 20 ans, ont gêné les efforts pour porter secours aux touristes.

Il a fallu trois jours pour installer un pont de fortune au sud du glissement de terrain.

EN BREF...

■ **Voleurs arrêtés** - La police de Québec a intercepté, samedi soir, l'un des deux voleurs qui ont tenté de dévaliser pour la deuxième fois en deux jours le magasin l'Entre-Peau du cuir, situé au 1280, boulevard Charrest ouest, à Québec. Les malfaiteurs se sont introduits dans le commerce de la même façon que la veille, soit en fracassant la fenêtre de la porte. Mais cette fois, le système d'alarme ne leur a laissé aucune chance. Les premiers patrouilleurs arrivés sur les lieux ont poursuivi l'un des deux intrus, camouflé dans les bois, puis ont récupéré la voiture, remplie de manteaux de cuir évalués globalement à \$15,000. L'arrestation du complice n'est qu'une question d'heures. Le crime a été vu par un témoin.

VERRES DE CONTACT

- Pathologies reliées aux verres de contact
- Lentilles double foyers
- Correction de l'astigmatisme

TRAITEMENT DU STRABISME

PLACE DE LA CITÉ
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy, Qc G1V 4T3 418 654-1488

loto-quebec Résultats

Tirage du 88/07/16

GAGNANTS	LOTS
6/6	4 477 646,90\$
5/6+	8 90 222,20\$
5/6	438 1 260,10\$
4/6	18 804 56,40\$
3/6	321 147 10,00\$

VENTES TOTALES: 16 571 602,00\$
PROCHAIN GROS LOT 88/07/20 (APPROXIMATIF): 1 600 000,00\$

No complémentaire: 39

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

SKF

ROULEMENT À BILLES ET À ROULEAUX

COMPAGNIE **GBS** GENERAL BEARING SERVICE INC.

473, Dorchester sud, Qué. Tel.: 529-9088 FAX: (418) 529-5654 1-800-463-2177

Clinique Optométrique de Québec

DR YVES BERTRAND Optométriste
DR GHISLAIN DIONNE Optométriste

- Choix de montures
- Examen de la vue
- Verres de contact

735, Mail Centre-Ville 529-9383

LA CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DE LA RÉGIONALE DE QUÉBEC /

EN CAS D'ACCIDENTS...

Lors d'accidents avec dommages matériels, une règle fondamentale s'applique: votre assureur ne peut vous contraindre à faire réparer votre véhicule à un endroit particulier. VOUS AVEZ LE CHOIX du carrossier et votre concessionnaire demeure la meilleure option. Pourquoi?

Parce que le personnel de votre concessionnaire est des plus compétents pour exécuter les travaux de carrosserie et de mécanique sur le véhicule qu'il vous a vendu et qu'il connaît mieux que quiconque.

Il possède un équipement à la fine pointe de la technologie et les réparations sont effectuées en accord avec les spécifications du manufacturier. Protégez vos garanties en exigeant des pièces neuves d'origine.

Les travaux de carrosserie, de peinture, de mécanique et de redressement du châssis exécutés dans son atelier sont garantis par écrit. Enfin, tous ces services de première qualité sont offerts à des prix avantageux.

ALORS, RAPPELEZ-VOUS! En cas d'accidents, VOUS avez le choix de votre carrossier et votre concessionnaire demeure la meilleure option.

LISE & LISE
INSTITUT DE RENCONTRE

Si le coeur vous en dit...

La recherche d'une personne qui correspond à ses affinités est trop importante pour la laisser au fruit du hasard

Lise Bouchard
Lise Saint-Louis-Racicot

Lise et Lise vous conseillent et vous mettent en relation avec des personnes qui, comme vous, attendent plus...

pour vous mieux servir...

Québec: 67, Saint-Cyrille Est (418) 523-8713
Du lundi au jeudi, de 13 h à 21 h, et le vendredi, de 10 h à 17 h.

La patronne s'installe à l'EXÉCUTIF... par ici les contrats!

ESPACES À BUREAUX

FORMULE «CLÉ EN MAIN» GAGNANTE

- Aire de réception • Services de réceptionniste et de secrétariat • Bureaux luxueusement meublés • Salles de conférence • Système téléphonique • Traitement du courrier • Photocopieur, Fax, air climatisé, etc.

UN EMPLACEMENT STRATÉGIQUE DANS UN ÉDIFICE PRESTIGIEUX: LE MANOIR DES GOUVERNEURS est situé au 3107 rue Sasseville, face à l'Auberge des Gouverneurs du boul. Laurier, à deux pas de l'échangeur du pont Laporte.

L'EXÉCUTIF
VOTRE BUREAU D'AFFAIRES

3107, rue Sasseville, Ste-Foy 681-0153

L'ÉCONOMIE

L'automobile, l'ennemi commun de Via et Voyageur

En dépit du conflit qui les oppose encore une fois, la compagnie Voyageur et Via Rail poursuivent en fait le même combat, celui de récupérer une clientèle qui déserte trains et autobus.

par Hélie BARIL

Le nombre de voyageurs transportés d'une ville à une autre par les compagnies d'autobus canadiennes a chuté de quelque 30 pour 100 entre 1978 et 1986, selon Statistique Canada.

Via Rail, la société d'État créée en 1977 pour assurer le service ferroviaire de voyageurs, a perdu 1,2 million de clients au cours des deux dernières années.

C'est la décision de Via de réduire ses tarifs pour tenter de regagner le terrain perdu qui a rouvert les hostilités avec les transporteurs par autocar. Ces derniers tiennent Via responsable d'une bonne partie de leurs déboires et sont d'autant plus offensés que la société d'État reçoit bon an mal un des subventions d'un demi-milliard de dollars du gouvernement fédéral pour pouvoir fonctionner.

Voyageur, un des gros transporteurs par autocar au Canada, fait même de sa lutte contre la concurrence de Via une question de survie. Le transporteur qui dessert le Québec et l'Ontario mène de front une bataille avec ses employés à qui elle demande des concessions salariales importantes afin d'améliorer sa situation financière.

Voyageur étant une compagnie privée, personne ne peut savoir la gravité réelle de son état.

Son porte-parole, M. Sylvain Langis, affirme que la compagnie a perdu 50 pour 100 de sa clientèle au cours des dix dernières années. De 4,4 millions qu'il était en 1977, le nombre de passagers transportés par Voyageur au Québec n'était plus que de 2,5 millions l'an dernier.

D'autres facteurs

Le train, même subventionné, ne peut évidemment être le seul responsable des malheurs de Voyageur.

« Notre ennemi commun, c'est l'automobile », remarque le porte-parole de Via, M. Paul Raynor.

Au Québec, l'augmentation constante du parc automobile est en effet un facteur qui explique que les voyageurs délaissent le transport en commun.

Depuis 10 ans, le nombre de véhicules immatriculés au Québec a augmenté en moyenne de 2,5 pour 100 par année, selon les données fournies par la Régie de l'assurance automobile. Le nombre de véhicules en circulation sur nos routes est passé de 3 millions à 3,6 millions entre 1980 et 1987. De 1985 à 1986, il a même augmenté de 5,7 pour 100, en raison notamment d'une conjoncture économique favorable qui a incité les ménages à se doter d'une seconde voiture.

L'autobus étant le mode de transport des jeunes et des moins

fortunés, les tarifs sont un facteur déterminant de sa popularité. Voyageur a pu, au milieu des années 1970, couvrir l'augmentation galopante de ses coûts en augmentant sensiblement ses tarifs. Mais dans l'état actuel du marché, ce n'est plus possible. Ainsi l'augmentation des tarifs a été limitée à 3 pour 100 au cours des trois dernières années, selon M. Langis.

Selon lui, une partie des difficultés de la compagnie vient également du fait que les jeunes de 15 à 24 ans, qui représentent 40 pour 100 de la clientèle de Voyageur, sont maintenant moins nombreux. La clientèle des gens âgés peut devenir plus intéressante pour les transporteurs par autocar, note M. Langis, mais ce groupe ne représente actuellement que 10 pour 100 de sa clientèle.

En outre, à mesure que la situation financière se dégrade chez Voyageur, son parc d'autobus vieillissait, jusqu'à atteindre neuf ans d'âge moyen l'an dernier alors que la normale est cinq ans. **Le bout du tunnel ?**

Le transporteur a recommencé, l'an dernier, à renouveler son parc — 175 véhicules au Québec, 150 en Ontario — et fonde beaucoup d'espoirs dans le nouvel autobus articulé qu'il mettra en service, avec l'aide du gouvernement québécois, sur la liaison Montréal-Québec à l'automne.

Avec les concessions obtenues de ses employés, Voyageur a abaissé considérablement la part des salaires dans le total de ses coûts d'exploitation et abandonné

certaines dessertes non rentables.

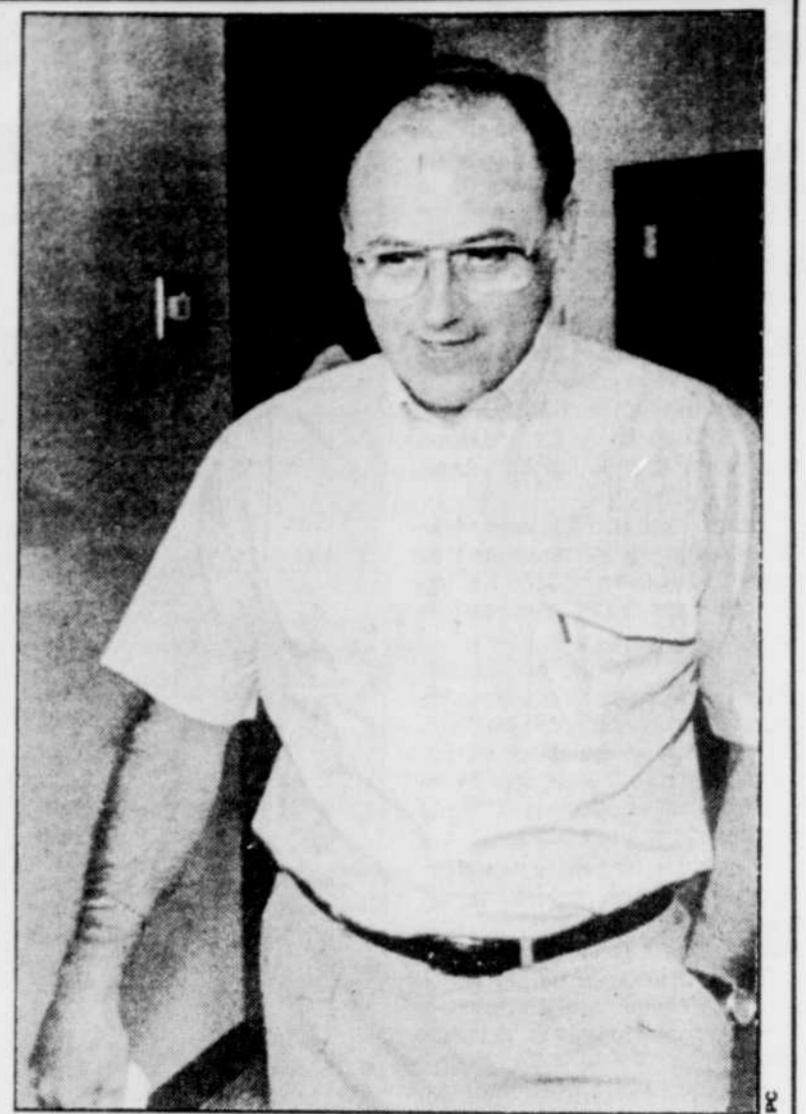
Limocar, un transporteur de l'Estrie, a repris notamment la liaison de Voyageur dans les Laurentides et l'exploite avec profit. Son président, M. Claude St-James, estime que les difficultés de Voyageur sont réelles, mais qu'elles étaient inévitables compte tenu de sa grande taille.

Selon lui, la détérioration du marché du transport interurbain par autobus est inquiétante, mais le creux du cycle s'en vient. Il suffit que l'économie ralentisse et que le prix de l'essence augmente pour ramener les clients dans les autobus, dit-il.

Via, de son côté, reste optimiste. La performance de cette année sera meilleure que celle de l'an dernier, peut-on déjà prédire à la société d'État.

La décision de l'Office national des transports sur sa nouvelle politique tarifaire est d'une importance capitale pour la société qui compte récupérer la moitié de ses voyageurs perdus avec des tarifs réduits.

M. Guy Chartrand, de la section québécoise de Transport 2000, un organisme voué à la promotion du transport en commun, estime que, tôt ou tard, il faudra que les gouvernements provinciaux subventionnent le transport par autobus comme le gouvernement fédéral le fait avec le train. Ce qui est regrettable dans la guerre que se livrent actuellement le train et l'autobus, dit-il, c'est qu'elle joue contre le transport en commun.



Le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Peckford, a présidé une réunion spéciale du cabinet, hier, visant à approuver le projet de développement de Hibernia.

Terre-Neuve approuve le projet Hibernia

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Le gouvernement de Terre-Neuve a approuvé officiellement, hier, le projet de plusieurs millions de dollars pour le développement du champ pétrolier Hibernia.

L'assemblée des députés du premier ministre conservateur Brian Peckford a donné le coup d'envoi officiel au projet de prospection à 5h25 de l'après-midi, pour symboliser les 525 millions de barils de pétrole qu'on s'attend à ce que les installations marines produisent.

Le gouvernement fédéral et un consortium de compagnies pétrolières présidé par Mobil Oil Ltd. de Calgary, ont donné leur accord samedi.

Les détails de l'entente doivent être annoncés, aujourd'hui,

lors d'une cérémonie de signatures à Saint-Jean, à laquelle assistera le premier ministre Brian Mulroney.

M. Peckford a déclaré aux journalistes que le projet Hibernia était « peut-être le développement économique le plus important à survenir à Terre-Neuve ».

On s'attend à ce que le projet crée des centaines d'emplois dans une province où le taux de chômage atteint 17 pour 100, le plus élevé au Canada.

Le pétrole ne commencera à être extrait que dans six ans, et on estime les coûts avant production à \$5,2 milliards.

Des investissements d'environ \$8 milliards sur 20 ans sont prévus pour cet emplacement, qui se trouve à environ 300 km à l'est de Saint-Jean.

EN UN CLIN D'OEIL

Contrat pour Hughes - FULLERTON (AFP) - La société américaine Hughes Aircraft Co. a annoncé, vendredi, avoir reçu une commande de \$159 millions pour développer le système de défense aérienne de l'Égypte. Ce système devrait permettre à l'Égypte de détecter des appareils non identifiés approchant de ses frontières et de prendre rapidement des mesures de défense comme l'utilisation d'avions intercepteurs et de batteries de missiles, a expliqué, dans un communiqué, Hughes Aircraft, filiale du groupe GM Hughes Electronics. Hughes livrera notamment des ordinateurs, des logiciels et des écrans de contrôle.

IBM cède sa part dans MCI - NEW YORK (AFP) - MCI Communications, deuxième compagnie américaine de téléphone à longue distance, va racheter pour \$677 millions les 16,2 pour 100 de son capital actuellement détenus par IBM, ont annoncé les deux sociétés. Parallèlement à cette opération, IBM va acheter pour \$400 millions de nouvelles actions préférentielles émises par MCI, ce qui donnera au premier groupe informatique mondial 10 pour 100 des droits de vote dans cette société, a ajouté le communiqué. La cession de la participation d'IBM s'est faite à un prix inférieur à celui du marché : les 16,2 pour 100 valent environ \$720 millions selon les cours actuels de MCI. Un porte-parole d'IBM, M. Michael Starks, a toutefois indiqué que cette vente représentait un gain pour IBM car sa participation dans MCI était comptabilisée pour \$528 millions.

Rover vendue - LONDRES (AFP) - Le constructeur aéronautique British Aerospace (BAe) a accepté de racheter le groupe automobile nationalisé Rover, après de légers aménagements aux conditions posées par la Commission européenne. Ces aménagements portaient sur des dispositions fiscales et financières, concernant notamment

l'endettement de Rover, qui permettront à British Aerospace de bénéficier d'allègements fiscaux. Des entretiens d'urgence avaient eu lieu entre Londres et Bruxelles après que British Aerospace eut créé la surprise en demandant mercredi, à la dernière minute, un délai de réflexion sur le rachat de Rover, estimant que les conditions posées par Bruxelles ne lui étaient pas favorables.

Bénéfice pour Lockheed - CALABASAS (AFP) - Lockheed Corp, l'un des principaux fournisseurs du Pentagone en équipements aéronautiques, a annoncé une progression de 6 pour 100 à \$106 millions de ses bénéfices nets au second trimestre par rapport à la période correspondante en 1987. Lockheed a surtout attribué l'augmentation de ses bénéfices au cours de cette période à une baisse des impôts qui a résulté de la réforme fiscale entrée en vigueur le 1er janvier. Le chiffre d'affaires du groupe, en baisse de 6,9 pour 100, a totalisé \$2,7 milliards au cours du trimestre sous revue. Les bénéfices d'exploitation de Lockheed ont reculé de 16,4 pour 100 à \$165 millions au second trimestre car, a expliqué un communiqué de la firme, le développement et la fabrication du nouvel avion de transport militaire C-5B est quasi terminé. Les nouvelles règles du Pentagone en matière de contrat exigent que les fournisseurs privés payent une plus grande part des coûts de développement des projets. Pour les six premiers mois de l'exercice 1988, Lockheed a enregistré une hausse de son bénéfice de 18,2 pour 100 à \$220 millions sur un chiffre d'affaires en baisse de 1,8 pour 100 à \$5,3 milliards.

Production industrielle - WASHINGTON (AFP) - La production industrielle a progressé aux États-Unis de 0,4 pour 100 en juin, après une hausse de 0,5 pour 100 à la fois en mai et en avril (chiffres révisés), a annoncé la Réserve fédérale. La production industrielle a ainsi augmenté pour le neuvième mois consécutif.

PORTEFEUILLE REA

LES INDICES REA DE RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ

DATE 08-07 15-07

GÉNÉRAL 1319.81

MANUFACTURIER 1431.50

SERVICES 1244.32

MONTRÉAL (PC) — Voici les cours des compagnies inscrites au Régime d'épargne-actions, à la fermeture de la Bourse, le vendredi 15 juillet, compilés par la maison Lévesque, Beaubien Inc.

Compagnie	Dotation en pc	Prix à l'émission	Prix au 08-07-88	Prix au 15-07-88
Abcoust 85	150	7.00	2.30	2.42
ACDS Systèmes Graphique 87	100	2.00	0.80	0.90
Acier Leroux 86	100	5.00	2.00	2.30
Activex 83	150	1.00	1.00	1.00
ADS Associés 86	100	5.00	1.00	1.01
A Lambert Inter 86	100	5.00	1.95	1.95
Alliment. Couche Tard 86	100	2.25	2.05	2.00
Alubec (Amusecor) 83	150	2.00	2.45	2.45
Amisco 86	100	5.25	2.00	2.00
Armex 85	150	2.00	0.60	0.60
Artopex 85	150	5.00	5.63	5.63
Astral Bellevue 82	100	4.50	7.75	7.63
Alliant Images et Son 86	50	6.50	2.65	2.65
Auberge des Gouverneurs 86	100	4.50	3.10	3.15
Autopoint 86	100	3.00	1.48	1.48
Avcorp 86	75	3.25	3.50	3.70
Avcorp 88	75	4.00	3.50	3.70
Banque d'Épargne 83	100	9.25	11.75	11.50
Banque Nationale 85	50	9.25	10.75	10.88
Banque Nationale 86	50	11.12	10.75	10.88
Banque Royale 83	50	12.00	13.25	13.63
Banque Royale 86	50	12.00	13.25	13.63
Bastien Inc. 87	100	4.00	1.35	1.35
Bestar 86	100	5.75	1.55	1.62
Biorx Groupe Conseil 87	75	1.50	0.50	0.60
Biotech 84	150	5.00	1.70	1.60
Bois Franc Royal 86	100	2.50	1.90	1.80
Bombardier B. 85	150	3.25	11.25	11.75
Bombardier B. 86	50	6.87	12.25	11.75
Bomem Inc. 87	100	3.25	2.00	1.75
Boutique San Francisco 85	150	5.75	2.45	2.40
Brevages Cott 86	100	7.00	4.10	4.10
Blitrite Nightingale 85	100	8.50	4.00	4.50
Cabano Expeditex 86	100	5.00	2.50	2.40
Cabano Expeditex 87	75	4.00	2.50	2.40
Cambior 86	75	10.00	15.75	16.00
Canam Manac A 84	100	3.17	7.87	7.87
Canam Manac A 86	50	15.50	7.87	7.87
Canco 84	150	5.00	12.38	14.00
Cascades 82	150	0.52	6.13	6.00
Cascades 84	100	2.34	6.13	6.00
Cascades 85	100	5.38	6.13	6.00
CB Pack 84	75	12.75	118.25	120.00
Ciment St-Laurent A 84 (2:1)	75	3.00	11.28	11.38
Ciment St-Laurent A 85 (2:1)	50	5.50	11.88	11.38
Circo Craft Inc. 84	150	8.25	4.50	4.55
Circuitus Helix Inc. 83	100	4.50	0.80	0.75
CFCF Inc. 85	75	13.75	20.00	20.00
Comter Inc. 83	150	8.62	0.41	0.44
Cons. Bathurst 85	50	8.37	17.00	16.75
Continental Pharma Cryosan A 85	100	5.00	1.75	1.75
Continental Pharma Cryosan B 85	150	5.00	2.00	1.60
Corp. Fin. Power 85	50	13.68	16.00	15.50
Corp. Métal Déployé 87	75	4.50	2.38	2.25
Corp. Réseau Computertex 86	100	1.50	0.39	0.35
Credit Indus. Desjardins 86	50	6.50	4.75	4.75
Datagram Inc. 84	150	3.00	3.75	3.75
Datamark 85	150	5.00	2.00	1.60
Deragon Langlois 87	75	2.25	0.45	0.41
Dibrasive Int'l 87	75	3.75	1.80	1.70
Dianat 86	75	2.00	2.80	2.50
Domco Ltée	50	13.25	4.55	4.60
Domicil Inc. 86	100	2.50	0.45	0.50
Domstar Inc. 85	50	23.40	14.50	14.25
Donohue Inc. 83	100	10.38	32.00	32.00
Donohue Inc. 85	50	17.38	32.00	32.00
Dorel Industries	100	5.07	2.10	2.00
Dufresnoy Inc. 82	100	0.60	0.50	0.45
ECV 85	100	0.00	0.65	0.57
Entreprises Martco 84	150	7.00	4.10	4.00
Entreprises Premier CDN Ltée 88	75	7.00	5.75	5.75
Entreprises Repap 86	50	12.50	14.75	13.88
Equipements Denis 85	150	2.00	2.15	2.15
Equipements Denis 87	75	4.50	2.15	2.15
Espatul Inc. (ord.) 86	100	3.00	3.75	3.75
Espatul Inc. (pr. conv.) 86	100	12.00	13.00	13.00
Exploration Augmitto 85	150	1.58	1.40	1.40
Exploration Brosnor 85	100	0.88	0.10	0.08
FCIA International 84	100	9.00	9.00	8.88
Fiducia du Québec 87	50	7.00	4.10	4.30
Fiducia Guardian ord. 83	100	6.25	3.30	3.30
Fiducia Guardian ord. 87	50	5.63	3.20	3.30
Fiducia Guardian priv. A 83	100	6.00	7.00	7.00
Fiducia Guardian priv. B 84	150	10.00	8.50	8.50
Foretek International Inc. 87	100	2.50	0.88	0.90
Foretsec 86	100	2.00	1.95	1.90
Fourgons Transit 86	75	4.00	3.15	3.00
Geoffrion Leclerc 86	75	6.50	2.55	2.30
Goldex Mines Ltd. 87	100	7.00	3.10	3.15
Goodfellow 84	150	5.00	3.40	3.40
Groupe Algo 86	50	6.25	6.00	5.50
Groupe Bocenor BF 87	100	4.00	2.05	2.05
Groupe Centrex 86	75	4.00	3.45	3.30
Groupe CGI 86	75	6.50	1.60	1.55
Groupe Champlain 86	100	3.00	1.55	1.25
Groupe DMR Inc. 86	75	8.00	3.60	3.70
Grp. Espadon Peterbor 86	100	3.00	0.90	0.90
Groupe Goyette Inc. 87	100	3.00	2.30	2.20
Groupe Immobilier Grilli 86	100	9.00	5.75	5.87
Gr. Jean Cousteau Inc. 86	50	8.00	9.00	9.00
Groupe Kaufel 85	150	2.00	10.50	10.75
Groupe Kaufel 86	75	6.25	10.50	10.13
Groupe Lacroix 85	150	3.50	1.31	1.20
Groupe La Laurentienne 85	50	10.00	8.00	7.87
Groupe La Laurentienne 86	50	14.00	8.00	7.87
Groupe Macyro Inc. 87	100	5.00	3.25	3.25
Groupe Pétrolier Oico 86	100	4.50	3.70	3.65
Groupe Plastique Moderne 86	75	4.00	2.10	2.15
Groupe Sam Mobile 87	100	2.00	0.97	0.90
Groupe Sanivan 86	100	5.00	2.45	2.25
Groupe SNC 86	50	13.00	7.38	7.25
Groupe TCG 86	75	4.75	3.00	2.85
Groupe Toigeco Inc. 87	150	4.00	2.30	2.25
Groupe Totec 85	150	2.00	1.80	1.75
Groupe Totec 86	100	6.50	1.80	1.75
Groupe Transat AT 87	100	3.00	2.20	2.20
Gr Transcontinental GTC 84	150	4.37	4.60	4.85
Gr Transcontinental GTC 86	75	12.87	4.60	4.85
Groupe Val Royal Inc. 86	100	7.50	7.25	7.13
Groupe Vidéotron 85	75	7.75	11.25	11.50
Groupe Vidéotron 86	50	17.00	11.25	11.50
Groupe Visiotronique 86	75	2.00	0.25	0.30
Guardcor Invest. 85	150	10.00	7.25	7.25
Guillevin Int'l. 86	50	6.00	5.37	5.13
Harricana (Groupe) Inc. 88	75	4.00	3.00	3.10
Héroux 86	100	5.00	8.88	8.63
Honco Inc. 86	1			

Le vaste projet de réorganisation des structures de l'État Le rapport des sages dort toujours

♦ (PC) - Le rapport Gobeil, qui portait sur les structures de l'État, avait jeté un vent d'épouvante sur les organismes gouvernementaux lors de sa publication il y a deux ans.

textes de Donald CHARETTE

Qu'est-il advenu de sa mise en application ?

On constate que le groupe de travail composé d'hommes d'affaires n'a réalisé que partiellement son mandat puisque les plus « gros morceaux » ont échappé au couteur suggéré par le comité.

Les propositions les plus spectaculaires et les plus controversées ont été mises de côté par le gouvernement Bourassa.

Au point où l'un des auteurs, Michel Bélanger, se disait un peu déçu du résultat.

Des informations obtenues au

près de sources à l'intérieur du gouvernement, confirmées en entrevue par le ministre Paul Gobeil lui-même, permettent de tracer le bilan de cette opération de dégraissage de l'appareil étatique.

En termes purement statistiques, le résultat apparaît assez modeste si l'on compare aux objectifs de départ - une trentaine d'organismes divers sont disparus depuis deux ans. Les organismes qui ont été abolis depuis étaient plutôt périphériques et peu connus du public.

Par contre, la vaste remise en question du fonctionnement de l'État apparaît bien enclenchée et irréversible.

Encore du travail

Si des résultats concrets ont été obtenus dans le cas des offices, conseils, commissions, tout reste à faire dans le secteur des affaires sociales et de l'éducation. La plupart des recommandations tou-

chant les programmes et celles plus délicates sur le plan politique, sont demeurées généralement lettre morte.

Le « groupe de travail sur la révision des fonctions et des organisations gouvernementales » était l'un des trois comités formés par le gouvernement de Robert Bourassa pour alléger la structure gouvernementale. Les deux autres portaient sur la privatisation (rapport Fortier) et la déréglementation (rapport Scowen).

Paul Gobeil, alors président du Conseil du trésor, agissait comme président de ce comité composé d'éminents hommes d'affaires : Michel Bélanger, de la Banque Nationale, Pierre Lortie, de Proviso, Yvon Marcoux, de la Banque d'Épargne, et un proche conseiller du premier ministre, M. Jean-Claude Rivest.

En 47 pages, ce comité de sages proposait l'abolition d'environ 70 organismes gouvernementaux comme la Régie du logement, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), l'Office des professions, la Commission de la protection du territoire agricole, la Régie de la sécurité dans les sports, le Conseil de la langue française, le Conseil des collèges, le Conseil des universités, le siège social de l'Université de Québec, les CRSSS, le transfert des CLSC aux municipalités, l'abolition des subventions directes aux investisseurs, des programmes d'aide de la SDI, sans compter la privatisation de Radio-Québec et la disparition du rapport d'impôt québécois.

Les gros s'en tirent

Une analyse démontre que les organismes les plus imposants ont survécu jusqu'à présent à cette opération.

Tous les organismes cités précédemment fonctionnent toujours. Dans le cas des trois organismes chargés de veiller à l'application de la Charte du français (Office de la langue française, Commission de surveillance, Conseil de la langue française), le gouvernement a bien tenté de les fusionner avec le projet de loi 140 mais l'opposition du PQ l'a obligé à retraiter.

Le premier ministre Bourassa avait accueilli assez fraîchement à l'époque la proposition de conclure un accord de perception fiscale avec Ottawa pour les Québécois et cette idée est morte et enterrée.

Radio-Québec n'a pas été privatisée mais le conseil des ministres l'a enjoint d'augmenter sa part d'autofinancement par la publicité et de confier plus de production au secteur privé.

Le BAPE continue ses audiences, le Conseil des collèges et celui des universités se réunissent toujours, l'OPDQ, le Secrétariat permanent des peuples francophones, l'Institut québécois de la recherche sur la culture, l'Office de la protection du consommateur sont en activité, la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) et le Palais des congrès n'ont pas été remis au privé. Le siège social de l'Université du Québec a été maintenu.

Les disparus

♦ De nombreux organismes sont disparus depuis la publication du rapport Gobeil.

Ce sont les comités consultatifs du Revenu, de l'Environnement, de la Justice, du Travail et de la Main-d'œuvre, des Législations électORALES, le Conseil de la faune, le Conseil des arts du Québec, le Conseil québécois du tourisme, le Comité de santé mentale du Québec (fonctions suspendues pour un an), le Conseil d'artisanat, l'Agence de mise en valeur du Saint-Laurent, l'Institut national de productivité, la Régie des grains, le Comité de surveillance des étalons, la Commission du bâtiment, l'Office de la construction et le Commissaire au placement.

Dans le domaine du cinéma, les rôles de l'Institut et de la Régie ont été revus et la Société générale a été fusionnée avec la SODICC pour devenir la Société générale des industries culturelles (SOGIC).

Le Grand Théâtre de Québec, la Place des arts, le Musée des beaux-arts, la Société Inter-Port de Québec, le Musée d'art contemporain, la Société d'aménagement de l'Outaouais n'ont pas été transférés à des paliers de gouvernement régionaux ou locaux, contrairement au vœu du comité des sages.

Paul Gobeil est satisfait

♦ (PC) - Paul Gobeil est très satisfait des retombées du groupe de travail qu'il a présidé il y a deux ans.

« Notre objectif n'était pas de se faire accepter à 100 pour 100, mais plutôt de susciter une réflexion, un débat. Il y avait 200 organismes à notre arrivée au pouvoir et il y a eu abolitions ou changements.

« Pour l'essentiel, le message que l'on voulait transmettre est d'ailleurs bien passé puisque deux ans plus tard, on en parle encore. Ce message disait qu'on ne peut prendre nécessairement pour acquis ce qui existe », affirme le nouveau ministre des Relations internationales et ex-président du Conseil du trésor en entrevue à la Presse canadienne.

Il en veut pour preuve que le déficit du Québec ait été ramené sous la barre des \$2 milliards.

Il refuse de quantifier le taux de réussite du groupe de travail. « Il y a eu à peu près toutes les réalisations qu'on pouvait imaginer mais... se reprend-il, il y en aura d'autres, car la volonté politique est là. »

M. Gobeil donne un exemple de ce qu'il perçoit comme une évolution des mentalités. « Il y a deux ans, j'avais osé parler des H.M.O. (des hôpitaux gérés par des entreprises privées) dans le secteur de la santé au cours d'un conseil du parti à Saint-Hyacinthe. Oh horreur. Mais voilà que récemment, c'est la ministre Thérèse Lavoie-Roux qui

mentionnait que des fonctionnaires travaillent là-dessus. »

Il admet cependant qu'il y a « des choses qui ne seront jamais faites car elles ne seraient pas acceptées par le public ».

Toutefois, il reconduirait « en essence » les recommandations du groupe de travail, y compris celle de conclure un accord de perception fiscale avec Ottawa pour éliminer un rapport d'impôt.

« Je suis à peu près convaincu que nous n'aurons jamais un seul ministère du Revenu. Mais ça se fait dans neuf provinces; sur le plan pratique-pratique, je recommanderais encore de l'abolir, mais il y a d'autres éléments, historiques et spécifiques. Le Québécois préférerait faire un chèque que deux. »

Avec un peu de recul, le rapport Gobeil n'apparaît-il pas comme un épouvantail destiné à impressionner le public et à faire peur à l'appareil gouvernemental? « Non, il n'y a pas eu de dramatisation, répond M. Gobeil. Le mandat que nous avons reçu du premier ministre Bourassa n'était pas de réaliser quelque chose pour deux ou trois mois dans le but de le faire bien paraître. M. Bourassa nous a dit 'regardez-moi ça', et c'est ce que nous avons fait.

« En 32 mois, nous avons changé les mentalités sur le plan budgétaire. Il y a eu une conscience beaucoup plus grande du contrôle des dépenses au niveau des fonctionnaires, des sous-ministres. La notion de capacité de payer des contribuables est plus présente. »



« Pour l'essentiel, le message que l'on voulait transmettre est bien passé puisque deux ans plus tard, on en parle encore », affirme Paul Gobeil.

Les vœux du rapport

♦ Le rapport Gobeil avait semé la terreur dans le secteur dit des « programmes ».

- Voici ce qu'il recommandait notamment :
- abolition des programmes d'aide de la SDI et de toutes les subventions directes lors de grands investissements;
- hausse des frais de scolarité dans les universités;
- imposition de frais au collégial quand la fréquentation excède cinq semestres et introduction d'un bon d'étude pour les élèves du cégep;
- hausse de la charge de travail de 15 pour 100 au niveau primaire et secondaire, accroissement de la charge de travail des profs du secondaire à 20 heures par semaine;
- augmentation des tâches des profs d'université de quatre à six cours par année, décentralisation complète des conventions collectives pour chaque commission scolaire.

Dans le domaine de la santé :

- décentralisation des conventions collectives dans chaque établissement, privatisation des centres hospitaliers de petite et de moyenne taille, création de nouveaux centres médicaux inspirés des H.M.O américains;
- étude de la possibilité de confier la gestion complète des hôpitaux à des firmes externes, abolition des CRSSS et transfert des CLSC aux municipalités;
- envoi à tout bénéficiaire d'un état de compte donnant le coût des soins reçus, l'addition de la valeur des soins reçus au revenu imposable et réduction du nombre de médecins et fermeture d'une faculté de médecine.

Bien peu de ces choses ont été réalisées, sinon des études et des évaluations. Cependant, beaucoup de travail s'est fait dans le secteur des affaires sociales bien que le gouvernement se retranchait derrière le rapport Rochon avant de bouger.

Mme Thérèse Lavoie-Roux et le premier ministre ont cependant indiqué que le moment est venu d'explorer de nouvelles avenues, du type H.M.O. et il faut s'attendre à des développements au cours des prochains mois.

D'éventuels acheteurs du *Matin* ont été menacés

♦ FREDERICTON (PC) — Deux investisseurs de Fredericton qui se proposaient d'acheter l'ex-quotidien *Le Matin* ont retiré leur offre après avoir reçu de nombreux téléphones de menaces.

Courtney Wallis, copropriétaire de l'hebdomadaire *Fredericton Today*, a précisé que ces menaces avaient été formulées à l'endroit des familles des investisseurs.

Mme Wallis a ajouté qu'on menaçait également de s'en prendre à son hebdomadaire advenant que la transaction se réalise. Selon elle, la police n'a pas été saisie de cette campagne de harcèlement.

Omer Brun, président du conseil d'administration du *Matin*, a confirmé que Mme Wallis et Joseph Brown ont retiré une offre d'achat.

Le Matin a fermé ses portes à la fin du mois dernier après l'échec de plusieurs tentatives de mainmise.

Selon Mme Wallis, plusieurs des personnes ayant proféré des menaces à son endroit se sont identifiées comme d'anciens employés du *Matin* opposés à ce que des intérêts anglophones contrôlent le journal de langue française.

Donatien Gaudet, ex-journaliste du *Matin*, a nié que d'anciens employés soient impliqués dans cette campagne et a réclamé une enquête de la GRC afin d'éclaircir la situation.

La vente d'un Challenger soulève la controverse

♦ MONTRÉAL (PC) - « J'ai créé ce que je fais moi-même. Que les Canadiens le sachent », lance le citoyen Bemba Saolona, l'homme d'affaires privé le plus puissant du Zaïre. L'une de ses entreprises, Scibe Airlift, a fait récemment l'acquisition d'un appareil Challenger, fabriqué par Canadair, achat pour lequel elle a obtenu un financement pouvant aller jusqu'à \$11 millions US de la part de la Société pour l'expansion des exportations SEE.

Le 28 juin dernier, la SEE, qui est l'organisme officiel de crédit à l'exportation du Canada, émettait un communiqué pour confirmer sa décision. Toutefois, dès le lendemain, le *Globe and Mail* de Toronto publiait un article très négatif se résumant ainsi : le Canada prête \$13,3 millions pour l'achat d'un réacteur de luxe à l'usage personnel de gens très riches dans l'un des pays les plus pauvres.

De passage à Montréal pour voir à la fin de son Challenger, le

citoyen Bemba (on ne dit plus Monsieur au Zaïre depuis la révolution et l'indépendance de 1960) a aussi accepté de répondre aux questions du *Devoir*. Il tenait surtout à dire que le gouvernement du Zaïre n'a rien à voir dans l'achat de ce Challenger, qu'il a bâti son empire commercial lui-même et qu'il n'a pas acheté cet appareil par fantaisie.

« Ce Challenger est acheté par une entreprise privée qui contribue au développement de son pays. Vous savez, le Zaïre est un très grand pays, l'équivalent du quart du Canada. De ma région natale à la capitale Kinshasa, il y a une heure et demie de vol en jet. Pour moi, ce Challenger n'est pas un luxe pour un pays en voie de développement », explique cet homme de 46 ans, qui, en moins de 25 ans, a bâti un empire colossal au Zaïre.

Le Groupe Scibe Société commerciale et industrielle Bemba est le deuxième plus important employeur du pays avec de 20,000 et 30,000 travailleurs. Sa compagnie

aérienne, fondée en 1978, comprend une flotte de 14 appareils dont deux Boeing 707, deux 727, cinq F-27 et un Hercules. Le Challenger, qui sera livré en septembre, sera bien sûr utilisé par le citoyen Bemba, mais il servira aussi à d'autres fins commerciales, notamment en location à des institutions gouvernementales et internationales, rassure le président, en ajoutant qu'on pourra l'utiliser parfois à des fins d'urgence médicale.

Controverse

Le Dr Denis Boutin, expert dans l'exécution de projets d'approvisionnement financés par l'ACDI, la Banque mondiale ou l'ONU, qui n'a pas à tenir un langage protocolaire sur les affaires intérieures canadiennes, se demande si le *Globe and Mail* aurait écrit la même chose à propos

du financement du Challenger par la SEE, si Scibe Airlift avait opté pour un appareil sortant de l'usine de De Havilland à Toronto.

À la SEE, on déclare qu'il n'y a « rien d'inhabituel » dans la décision d'accorder un financement à Scibe Airlift. La SEE a spécifiquement pour mandat de « fournir des ser-

vices compétitifs à l'échelle internationale », ce dont l'entrepreneur zairois a décidé de profiter. Cette décision ne constitue pas davantage un précédent, puisqu'en janvier 1982, la SEE accordait un financement de \$17,8 millions US pour l'achat de trois Challenger par une compagnie du Venezuela.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 647-3270 OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6
Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.
Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50.
Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

La Compagnie
d'Assurance
Motors

**DEMANDÉ
DIPLÔMÉS EN ÉQUIPEMENT
MOTORISÉ**

(ou l'équivalent)

POSTES VACANTS: PRÉPOSÉS AUX SINISTRES POUR LES RÉCLAMATIONS EN MÉCANIQUE AUTOMOBILE.

Des personnes bilingues (français et anglais), ayant une connaissance approfondie de la mécanique automobile, préférablement des diplômés en équipement motorisé, sont recherchées pour travailler dans notre bureau à Montréal (Anjou). Recherchons personnes alertes, précises, autonomes et avec belle personnalité. Les exigences du poste sont de prendre au téléphone les rapports de sinistres en mécanique automobile, discuter des réparations nécessaires, donner les autorisations requises pour faire le travail d'après les conventions et de rentrer tous ces détails dans un système informatisé. En plus, le travail consiste à vérifier les bons de réparations et autoriser les paiements de ceux-ci.

- Un salaire basé sur les connaissances, les aptitudes et le potentiel.
- Des avantages sociaux payés par la compagnie, tels l'assurance-vie, les frais médicaux, les soins dentaires et les médicaments sur ordonnance.
- Possibilité de carrière intéressante.

Appelez sans frais Hasan Ozel au
1-800-268-7676

Le Boisé des Augustines
Condominiums de prestige

Où se conjuguent Art et Prestige
Soleil et Brise / Fleuve et Forêts

Un achat judicieux
Visite: Lundi au jeudi: 9H00 à 21H00
Vendredi: 9H00 à 17H00
Samedi et dimanche: 13H00 à 17H00

Consultation Immobilière G.D. Inc.
2205, chemin Saint-Louis
Sillery (Québec) G1T 1P9
(418) 687-3931

DANGER

**BOMBE
À RETARDEMENT**

En forêt, un mégot mal éteint peut couvrir longtemps. C'est une bombe à retardement. Ne l'amorcez pas!

VOTRE SOCIÉTÉ RÉGIONALE
DE CONSERVATION

Une gracieuseté
LESOLEIL

La communauté anglophone s'amenuise dans Charlevoix

♦ Témoins d'une époque où des petites colonies de langue anglaise venaient passer leurs étés dans Charlevoix, les chapelles Murray Bay Protestant Church, de Pointe-au-Pic, et St. Peter-on-the-Rock, de Cap-à-l'Aigle, accueillent aujourd'hui plus de visiteurs que de foyers. Les communautés paroissiales anglophones se sont effritées au fil des ans. S'ils ne composent plus la majorité des villégiaturés, les estivants anglophones demeurent toujours très présents.

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

« Il fut un temps, où on devait se présenter avant 11h si on voulait avoir de la place pour assister à l'office », se rappelle M. Jack Cole, le responsable de la paroisse Murray Bay.

La chapelle construite en 1867 a été recouverte de pierres quelques années plus tard. Elle peut accueillir 150 personnes. A l'arrière, on retrouve un petit cimetière.

L'époque à laquelle M. Cole fait référence, c'est celle des années d'or du Manoir Richelieu alors exploité par la Canada Steamships Lines. Du début du siècle jusqu'à la fin des années 60, des familles entières venant de Montréal, Toronto et de l'Est des États-Unis débarquaient des bateaux de croisière à la fin de juin pour ne les reprendre qu'à la fête du Travail. A ces estivants s'ajoutaient des clients de passage au Manoir, dans des auberges ou des pensions.

« A chaque dimanche, un minibus quittait le Manoir et nous avions même une chorale de jeunes filles », se remémore M. Cole. Aujourd'hui,

ils sont un peu plus d'une vingtaine à se présenter pour les offices du dimanche. St. Peter

De l'autre côté de la baie de La Malbaie, à St. Peter-on-the-Rock, à Cap-à-l'Aigle, on observe le même phénomène. « Nous avons déjà été 70 à assister aux offices à tous les dimanches. Nous ne sommes maintenant plus qu'une trentaine et la relève se fait rare », révèle Mme Mary Jane Mackay, une responsable de la paroisse.

St. Peter-on-the-Rock est une église anglicane, « mais la plupart des fidèles sont des protestants de toutes sortes », précise Mme Mackay. La paroisse a été fondée en 1872. A l'arrière on retrouve la maison du ministre. A l'avant, il y a un petit cimetière.

« Les temps ont changé. Les plus jeunes ne disposent que d'un mois de vacances tandis que nous passions tout l'été dans Charlevoix. De nos jours, on ne peut laisser son travail durant quelques mois », fait observer Mme Jessie Thomas, une estivante de longue date.

Lorsque la Canada Steamships Lines a interrompu les croisières sur le Saint-Laurent et le Saguenay, de nombreux villégiaturés ont vendu leur villa. D'autres ont élu leur domicile permanent un peu plus loin de Charlevoix et ils ont choisi d'autres destinations-vacances. Aujourd'hui plusieurs résidences appartiennent à des Québécois catholiques. La communauté anglophone s'amenuise petit à petit qu'elle depuis quelques années de plus en plus d'Américains et de Canadiens-Anglais viennent visiter la région. ●



collaboration spéciale, Pierre Rochette

L'église Murray Bay, de Pointe-au-Pic.

Deux églises fort différentes

♦ Si les visiteurs des chapelles Murray Bay Protestant Church et St. Peter-on-the-Rock peuvent constater de visu les différences architecturales des deux édifices, ils ne sont toutefois pas en mesure d'apprécier les subtilités qui différencient les communautés anglophones de Pointe-au-Pic et de Cap-à-l'Aigle.

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

Avec son recouvrement extérieur en pierres, ses vitraux dont l'un a été réalisé par Louis Tiffany, ses bancs rembourrés et son orgue à tuyaux, Murray Bay Protestant Church présente une image d'une relative opulence. Les anglophones de Pointe-au-Pic, à l'instar de leur chapelle, se sont fait construire de somptueuses villas regroupées sur le boulevard des Falaises et aux abords du Manoir Richelieu.

St. Peter-on-the-Rock présente une architecture beaucoup plus

sobre. Son extérieur est en bois peint et l'intérieur est dénué de toute fantaisie, car « les anglophones de Cap-à-l'Aigle ont adopté un style de vie plus simple et plus près des gens du milieu », mentionne Mme Mary Jane Mackay. A Cap-à-l'Aigle les résidences d'été sont disséminées çà et là dans le village plutôt d'être regroupées comme c'est le cas à Pointe-au-Pic.

Si les villégiaturés des deux endroits se connaissent, les deux groupes se mélangent toutefois peu. Les échanges se font plutôt à l'intérieur de chaque communauté.

St. Peter-on-the-Rock est le centre de la communauté anglophone de Cap-à-l'Aigle. « Le dimanche, avant et après la messe, nous nous réunissons devant l'église pour discuter et prendre des nouvelles de nos amis », révèle Mme Mackay. A Pointe-au-Pic, la chapelle ne peut mériter un pareil titre. C'est plutôt le club de golf Murray Bay, une autre institution créée par la communauté anglophone qui se veut le centre de la communauté. ●



collaboration spéciale, Pierre Rochette

L'église St. Peter-on-the-Rock, de Cap-à-l'Aigle.

Ça « grenouille » dans le sous-sol de François Cimon!

♦ Le sous-sol de la demeure de M. François Cimon, à Loretteville, est habité depuis 15 ans par d'étranges locataires véritables au corps visqueux. Jour et nuit, dans trois grands bassins spécialement aménagés, ça « grenouille » de partout!

par Normand PROVENCHER

Vétérinaire de profession, M. Cimon s'est pris d'une telle ferveur pour ces amphibiens, au début des années 70, qu'au fil des ans il est devenu le plus important « distributeur de grenouilles » au Québec et l'un des chefs de file canadiens dans ce secteur d'activité peu orthodoxe.

Les grenouilles de M. Cimon ne finissent pas dans les cuisines des restaurants, même si, en bout de ligne, c'est quand même la mort qui les attend. On les retrouve plutôt dans les écoles secondaires, collèges, universités et centres de recherches, autant canadiens qu'américains, où ils servent à de multiples expériences scientifiques dont la plus connue reste la dissection lors des cours de biologie.

« La grenouille est l'un des animaux de laboratoire les moins chers », avoue cet inspecteur des viandes pour le gouvernement fédéral.

200,000 par année

De septembre à mars, c'est plus de 25,000 amphibiens qui font escale dans le sous-sol de sa maison ancestrale de 80 ans, dans la rue Racine, à Loretteville. Principalement des *Rana pipiens*, l'espèce la plus recherchée.

M. Cimon se souvient cependant d'années plus fastes. « En 1975, j'en sortais 2,000 par jour, soit plus de 200,000 par année, l'équivalent de 4 à 5 tonnes de grenouilles. » L'engouement des dernières années pour l'informatique et les sciences de l'administration, au détriment de l'enseignement de la biologie, a cependant fait diminuer le volume des ventes, selon lui.

Lors du passage du SOLEIL la semaine dernière, seulement 250 ouaouarons pataugaient dans l'un des « marécages » artificiels de M. Cimon. Mais ne nous méprenons pas : il n'y a absolument rien là qui ressemble à un cloaque tapissé de nénuphars. « Ça prend un milieu écologique très équilibré et très aéré », explique M. Cimon, les deux pieds dans l'eau afin de dénicher ses plus gros spécimens pour le bénéfice du photographe.

Chaque bassin est équipé de filtres (parfois jusqu'à quatre). L'eau est transportée grâce à des tuyaux jusqu'à l'intérieur de chaudières remplies de laine filtrante et criblées de petits orifices. Après avoir été débarrassée de ses impuretés, l'eau retombe dans le bassin, contribuant ainsi à l'oxygénation du réservoir.

M. Cimon peut également compter sur



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

M. Cimon montrant fièrement l'un de ses plus gros spécimens de ouaouarons qu'il conserve dans le sous-sol de sa demeure.

un quatrième bassin construit dans l'un des bâtiments annexes à sa demeure.

Pour éviter de contaminer le milieu aquatique, M. Cimon ne nourrit pas ses batraciens avec de la moulée; il a plutôt recours à des alevins, des vers de terre ou des écrevisses.

Ça fourmillait de grenouilles!

C'est dans le lac Saint-Pierre, vers la mi-octobre, que s'effectue la « récolte » des grenouilles. M. Cimon se rend lui-même sur place ou encore fermiers et pêcheurs amateurs viennent lui porter leurs prises. Le prix versé par M. Cimon varie entre \$2.50 et \$3.50 la livre.

« La principale colonie de grenouilles au Québec se situe dans le lac Saint-Pierre et dans la vallée du Richelieu jusqu'à la baie Missisquoi. Ailleurs, il n'y en a pas suffisamment pour en faire un commerce », précise M. Cimon.

Ce dernier se souvient de barrages érigés avec des poches de jute par certains

rivierains du lac qui ont résulté en de véritables « pêches miraculeuses ». « J'ai déjà vu un pied d'épais de grenouilles sur une dizaine de milles de long sur le bord du lac Saint-Pierre. Ça fourmillait partout! »

Bon nombre des batraciens de M. Cimon prennent la route de centres de recherche américains, dont l'imposant *Carolina Biological Supply Company*, à Burlington, en Caroline du Nord. Ce complexe, qu'a d'ailleurs visité M. Cimon, fournit une panoplie « incroyable » d'animaux et de matériel aux chercheurs scientifiques.

Après 15 ans passés à les côtoyer, M. Cimon voit évidemment les grenouilles d'un oeil différent de celui du commun des mortels, pour qui l'expérience avec ces amphibiens se limite souvent à rire de la trogne de *Kermitt the Frog* au petit écran. « C'est pas si fou que ça. C'est un animal très débrouillard. Quand une grenouille se fait prendre par la gèlée en septembre, loin d'un plan d'eau, elle sait que c'est le temps de r'virer d'bord... » ●

EN BREF...

Nouvelle usine

CHARLESBOURG - Le gouvernement fédéral versera une subvention de \$310,000 à la compagnie Les entreprises Gavalcor pour l'implantation d'une usine de galvanisation à Charlesbourg. Le projet qui nécessitera des investissements de \$2 millions comprend la location et l'aménagement d'une édifice de même que l'achat de machinerie et d'équipements nécessaires à la galvanisation de l'acier. L'implantation de l'usine entraînera la création de 22 emplois au cours des trois prochaines années.

Ramassage des matelas

CHARLESBOURG - Un deuxième ramassage des matelas aura lieu à Charlesbourg, mercredi. Ceux qui veulent se prévaloir de ce service doivent communiquer avec le service de traitement des plaintes avant demain midi au numéro 622-7722. La ville rappelle que le ramassage des monstres a lieu tous les mercredis, mais il faut en faire la demande en téléphonant au numéro mentionner ci-dessus.

Ateliers d'orientation au travail

CHARLESBOURG - Cinq groupes de jeunes de la circonscription fédérale de Charlesbourg recevront chacun \$17,647, pour un total de \$88,235, dans le cadre du programme Ateliers d'orientation au travail. Encadrés par des moniteurs spécialisés, les quelque 50 jeunes participeront à un stage de huit semaines, dont trois en atelier et cinq en milieu de travail, de manière à les aider à découvrir leurs aptitudes par rapport aux carrières qu'ils peuvent choisir.

AÉROPORT DE QUÉBEC
30-31 JUILLET 1988

FESTIVAL AÉRIEN
DE QUÉBEC

GRAND PRIX
Voyage
QUÉBEC/LONDRES
pour 2 personnes

Présenté par
Les Ailes Québécoises Inc.



PARTICIPEZ AU CONCOURS
réservé aux personnes de 18 ans et plus

Dix (10) tours de ville aériens pour trois (3) personnes seront attribués par tirage parmi les coupons reçus, les 27, 28 et 29 juillet. Les tours de ville s'effectueront les 30 et 31 juillet. Parmi ces dix (10) gagnants, trois (3) personnes mériteront un séjour pour deux (2) au Château Bonne Entente.

Parmi les 7 semi-finalistes restant, une (1) personne se verra attribuer une (1) paire de billets aller-retour Québec/Londres sur les ailes d'Air Canada.

Règlements disponibles à CHRC

Une collaboration

LE SOLEIL

FESTIVAL AÉRIEN
DE QUÉBEC

Retournez ce coupon à
CHRC d'ici le 29 juillet.

NOM
ADRESSE
VILLE
TEL
CHRC C.P. 8080, Sainte-Foy, Qué. G1V 4S5

CRC
80

AIR CANADA